F2IN FORUM INTERNATIONAL INVESTIR AU NIGER

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT



FORUM INTERNATIONAL INVESTIR AU NIGER

52 PROJETS ANNEXES

Catalogue des fiches projets
1re édition · F2IN 2026

24 – 26 novembre 2026 · CICMG, Niamey

Toutes les opportunités
f2in.ne/opportunites

Ministère du Commerce et de l'Industrie

F2IN FORUM INTERNATIONAL INVESTIR AU NIGER

ANPIPS

Chambre de Commerce et d'Industrie et d'Artisanat CCIN

PNUD

MOT DU MINISTRE

Investir au Niger, terre d'opportunité et de prospérité.



Général d'Armée Abdourahamane TIANI
Président de la République, Chef de l'État



M. Ali Mahamane Lamine ZEINE
Premier Ministre



Le Niger est un carrefour entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara, avec un positionnement charnière entre le Maghreb et l'Afrique Occidentale et Centrale. Membre de la Confédération des États du Sahel (AES), de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), il est frontalier du Nigeria, pays le plus peuplé du continent, avec lequel il partage 1 500 km de frontière. Cette géographie fait de notre pays une porte d'entrée vers plusieurs centaines de millions de consommateurs.

Le Niger a une tradition multiséculaire d'échanges économiques, sociaux et culturels aussi bien avec les pays de l'Afrique subsaharienne qu'avec les pays du Maghreb, datant de l'ère du Commerce Caravanier, reliant depuis la nuit des temps les régions du Nord et du Sud du Grand Sahara.

Sur le plan économique, le Niger a progressé de 6,9 % en 2025. La balance commerciale des biens est revenue à l'équilibre, avec un léger excédent, grâce aux exportations de pétrole brut acheminées par l'oléoduc Niger-Bénin. Les investissements agréés au Code des Investissements ont plus que doublé en un an, pour atteindre 64 projets et 582,7 milliards de FCFA. Derrière ces chiffres, il y a une population de 28,6 millions d'habitants dont 68,2 % ont moins de 25 ans : un marché intérieur jeune, en expansion, et une génération qui attend des emplois.

Sous l'impulsion de Son Excellence le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République, Chef de l'État, et sous le leadership de Son Excellence Monsieur Ali Mahamane Lamine Zeine, Premier Ministre, le Niger s'est résolument engagé dans une dynamique de transformation économique et structurelle, portée par la vision de souveraineté nationale.

Notre pays dispose, à cet égard, d'atouts considérables. Ses importantes ressources naturelles, ses potentialités agricoles, pastorales et énergétiques, son potentiel industriel, la jeunesse de sa population ainsi que sa position géographique au cœur du Sahel constituent autant de leviers pour accélérer son développement.

La valorisation effective de ces atouts exige une mobilisation accrue des investissements et une forte implication du secteur privé national et international.

C'est dans cette perspective que le présent catalogue est conçu comme un instrument de promotion économique et de communication à destination des investisseurs, des opérateurs économiques, des partenaires techniques et financiers ainsi que de la diaspora nigérienne. Il vise à présenter l'environnement des affaires, les secteurs porteurs, les opportunités d'investissement ainsi que les perspectives de partenariat qu'offre notre pays.

J'invite, à cet effet, les investisseurs nationaux et internationaux, les institutions financières, les entreprises, les partenaires au développement et les membres de la diaspora à saisir les opportunités offertes par notre pays et à s'inscrire dans une dynamique de coopération mutuellement bénéfique.

Le Gouvernement demeure engagé à poursuivre les réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires, à la promotion de la production nationale et à la consolidation d'un cadre favorable aux investissements productifs, créateurs de richesses et d'emplois.

Je vous souhaite une excellente lecture et formule le vœu que ce catalogue ouvre la voie à des initiatives concrètes et à des investissements porteurs de progrès pour le Niger.

« Investir au Niger, c'est contribuer à l'édification d'un Niger souverain et prospère. »

M. Abdoulaye SEYDOU
Ministre du Commerce et de l'Industrie

Sommaire

52 projets publiés sur www.f2in.ne en complément de la liste des 30 projets prioritaires, classés par secteur. Montants tels que transmis par les porteurs. Cliquer sur une ligne pour ouvrir la fiche.

S01 AGRICULTURE & ÉLEVAGE — 1 projet

01	**PICVA-Niger — Programme d'investissement dans les chaînes de valeur animales au Niger** MAGEL	≈ 90 milliards FCFA	6

S03 PÉTROLE, GAZ & RAFFINAGE — 5 projets

02	**Complexe pétrochimique de Maradi** MPe	À déterminer	8
03	**Extension des dépôts de produits pétroliers** MPe	À déterminer	10
04	**Programme d'amélioration de la connaissance du potentiel pétrolier** MPe	15 milliards FCFA	12
05	**Raffinerie de Maradi (50 000 barils par jour)** MPe	À déterminer	14
06	**Mini-raffinerie modulaire de fioul lourd (HFO) pour les centrales thermiques, 5 000 barils par jour** IWA	78,7 milliards FCFA	16

S04 ÉNERGIES RENOUVELABLES — 5 projets

07	**Centrale solaire photovoltaïque (Tahoua, Diffa, Zinder)** Ministère de l'Énergie	180 milliards FCFA	18
08	**Centrale thermique à gaz à cycle combiné de 120 MW à Niamey** Ministère de l'Énergie	102 milliards FCFA	20
09	**Centrale thermique à gaz à cycle combiné de 240 MW à Maradi** Ministère de l'Énergie	150 milliards FCFA	22
10	**Construction d'une centrale photovoltaïque de 50 MW** SONICHAR SA	50 milliards FCFA	24
11	**Ligne d'interconnexion Zinder – Diffa** Ministère de l'Énergie	120 milliards FCFA	27

S05 AGRO-INDUSTRIE & TRANSFORMATION AGRICOLE — 2 projets

12	**Pôle Agro-Industriel (PAI) Manioc de Gaya** Haute Autorité du Waqf	8,5 milliards FCFA	29
13	**Pôle de Transformation Intégrée du Moringa (PTIM)** Haute Autorité du Waqf	9 milliards FCFA	32

Sommaire (suite)

S06	**BTP & INFRASTRUCTURES**	14 projets	
14	**Aménagement et valorisation de la corniche de la rive gauche du fleuve Niger à Niamey** MUH	8,5 milliards FCFA	35
15	**Centre de recherche et de formation sur les matériaux locaux** MUH	5 milliards FCFA	37
16	**Construction de bâtiments à usage administratif** MUH	50 milliards FCFA	39
17	**Construction des 33 immeubles SONUCI aux quartiers Terminus et Plateau de Niamey** SONUCI	52,82 milliards FCFA HT	41
18	**Référentiel géographique national du Niger (RGNN-200)** MUH	5 milliards FCFA	43
19	**Réhabilitation des quartiers anciens** MUH	42,5 milliards FCFA	45
20	**Système d'information foncière (SIF)** MUH	45 à 60 milliards FCFA	47
21	**Voiries et réseaux de drainage à Diffa et Tillabéry** MUH	4,9 milliards FCFA	49
22	**Zone industrielle intégrée de Dosso (ZIID)** MCI	40 milliards FCFA	51
23	**Zone économique spéciale (ZES) d'Agadez** MCI	50 milliards FCFA	53
24	**Zone économique spéciale (ZES) de Niamey** MCI	60 milliards FCFA	55
25	**Aménagement et bitumage de la route Sabongari – Dioundiou – Boureimi (100 km)** MEI	72 milliards FCFA	57
26	**Construction de l'échangeur du Rond-point des Armées et de ses voies d'accès (Niamey)** MEI	30 milliards FCFA	59
27	**Réhabilitation de la route Niamey – Tillabéri (115 km)** MEI	À déterminer	61
S07	**TRANSPORT & LOGISTIQUE**	8 projets	
28	**Interconnexion ferroviaire Maradi-Dosso-Niamey-frontière Burkina Faso** MTAC	2 202,016 milliards FCFA	63
29	**Interconnexion ferroviaire Maradi-Zinder-Diffa-frontière Tchad** MTAC	1 746,329 milliards FCFA	66
30	**NIGER INVEST — Zones économiques spéciales et corridors frontaliers** MEF	≈ 26,1 milliards FCFA	69
31	**Port sec d'Agadez** MTAC	À déterminer	71
32	**Port sec de Dosso et son antenne de Niamey** MTAC	9,6 milliards FCFA	73
33	**Port sec de Maradi** MTAC	5,234 milliards FCFA	75
34	**Port sec de Zinder** MTAC	À déterminer	77
35	**Renouvellement du parc automobile du Niger** MTAC	40 milliards FCFA	79

Sommaire (suite)

S10 EAU & IRRIGATION — 6 projets

36	Contrat-plan pluriannuel 2024-2027 de l'ONAHA : Programme Grande Irrigation ONAHA	128 milliards FCFA	81
37	29 stations de pompage pastorales dans 8 communes à vocation pastorale de la région d'Agadez MEHA	2,15 milliards FCFA	83
38	Appui institutionnel et renforcement des capacités du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement (PAI/MEHA) MEHA	7,3 milliards FCFA	85
39	Hydraulique pastorale : 20 stations de pompage pastorales dans la région de Tahoua MEHA	5,45 milliards FCFA	87
40	Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Filingué MEHA	4 milliards FCFA	89
41	Renforcement et extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Tahoua MEHA	18 milliards FCFA	91

S12 FORMATION PROFESSIONNELLE & EMPLOI — 3 projets

42	Apprendre Partout, Apprendre Mieux — Transformation digitale inclusive et résiliente de l'éducation au Niger MENA/PL	22 milliards FCFA	93
43	Compétences Pour l'Avenir — Employabilité, autonomisation des adolescentes et entrepreneuriat des jeunes au Niger Gouvernement · SNU	18,7 milliards FCFA	95
44	Écoles Résilientes, Inclusives et Protectrices pour les enfants et adolescents du Niger MENA/PLN	183,75 milliards FCFA	97

S13 SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE — 8 projets

45	Acquisition de 300 ambulances MSHP	16,5 milliards FCFA	99
46	Construction de 27 hôpitaux de district et transformation de 200 cases de santé en CSI de type II MSHP	170,5 milliards FCFA	101
47	Construction de 9 hôpitaux de district et transformation de 251 cases de santé en CSI de type II MSHP	128,68 milliards FCFA	103
48	Hôpital de référence de 500 lits à Zinder MSHP	42,5 milliards FCFA	105
49	Reconstruction et équipement du CHR de Diffa MSHP	21,66 milliards FCFA	108
50	Renforcement de la qualité de prise en charge des urgences dans les hôpitaux du Niger MSHP	5,3 milliards FCFA	111
51	Renforcement du plateau technique d'imagerie médicale et de chirurgie de 32 formations sanitaires MSHP	4,11 milliards FCFA	113
52	Renforcement du plateau technique en équipements de laboratoire de 145 formations sanitaires publiques MSHP	2,77 milliards FCFA	115

S01 – AGRICULTURE & ÉLEVAGE

PICVA-Niger — Programme d'investissement dans les chaînes de valeur animales au Niger

Porté par **Gouvernement du Niger — PASA-Niger** (MAGEL, agence d'exécution)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
≈ 90 milliards FCFA ≈ 137 M EUR	**8 régions d'élevage et de consommation**	**Dons et prêts concessionnels** 150 M USD sollicités + 50 M USD de crédits privés	**TRE 18 % · bénéfice/coût 1,9**

Soit 150 M USD sur 5 ans (2027–2031). + 50 M USD de crédits privés hors budget. Conversion FCFA/EUR indicative.

L'opportunité

Avec un cheptel de 62 millions de têtes, le Niger dispose d'un capital animal considérable mais peu transformé : 20 à 40 % de pertes après production selon les filières, un déficit fourrager de plus de 12 Mt et de nombreux foyers de maladies animales.

Le Niger exporte des animaux sur pied et importe du lait : la valeur ajoutée part à l'étranger. PICVA transforme cette valeur sur place, de la production à la consommation.

EN BREF

PORTEUR	Gouvernement du Niger — PASA-Niger (MAGEL, agence d'exécution)
NATURE DU FINANCEMENT	150 M USD sollicités + 50 M USD de crédits privés
POPULATION CIBLE	500 000 ménages, dont 200 000 femmes et 150 000 jeunes
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Transformer au Niger la valeur du cheptel national en structurant les filières bétail-viande, lait et aviculture, de la production à la consommation.

Composantes

1. Bétail-viande — 300 sites pastoraux, 20 marchés à bétail, 5 abattoirs modernisés
2. Lait — 150 centres de collecte, mini-laiteries, insémination artificielle
3. Aviculture — 8 couvoirs régionaux, souches améliorées, biosécurité
4. Financement et entrepreneuriat — fonds de garantie et fonds compétitif, appui à 2 000 PME et 1 000 coopératives

5 Gouvernance — coordination nationale, suivi-évaluation digital, audits annuels

Résultats attendus

Ce qui change d'ici 2031

- +40 % de revenus pour les ménages ciblés ; +25 % d'exportations de bétail et de viande
- Production laitière de 3 à 6 litres par vache et par jour ; mortalité avicole ramenée de 35 % à 15 %
- +60 % de volume de produits animaux transformés ; 25 chambres froides
- 300 000 éleveurs formés aux bonnes pratiques
- 100 000 emplois visés ; 2 000 PME et 1 000 coopératives appuyées

Alignement stratégique

Aligné sur le PRR 2025–2029 (axe 3), le PASA-Niger, la SDDCI Niger 2035, la Politique nationale de l'élevage (races Azawak et Kouri), le PDDAA (Kampala), la ZLECAf et la CEDEAO. ODD 1, 2, 5, 8, 9 et 13.

Budget par composante

COMPOSANTE	FCFA
Bétail-viande	23 400 000 000
Lait	23 400 000 000
Aviculture	23 400 000 000
Financement et entrepreneuriat	10 800 000 000
Gouvernance	9 000 000 000
Total	**90 000 000 000**

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

FAO, FIDA et PAM (co-chefs de file, appui technique) ; services vétérinaires.

Partenaires financiers

Secteur privé et banques ; fonds de garantie (50 M USD de crédits privés mobilisés).

Rôle de l'État

MAGEL (agence d'exécution) ; collectivités et chambres ; ONU Femmes.

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Insécurité (critique)	Alerte précoce, plans de contingence, ciblage progressif des zones accessibles.
Variabilité climatique (critique)	Cultures fourragères, banques d'aliments, assurance indicielle.
Épizooties	Vaccination, surveillance sanitaire, plans de biosécurité.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S03 – PÉTROLE, GAZ & RAFFINAGE

Complexe pétrochimique de Maradi

Porté par **Ministère du Pétrole**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
À déterminer par l'étude de faisabilité	**Région de Maradi**	**État du Niger et/ou partenaire(s) extérieur(s)**

L'opportunité

Réalisation de l'étude de faisabilité puis construction d'un complexe pétrochimique à Maradi pour la transformation locale des hydrocarbures en produits à plus forte valeur ajoutée.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Pétrole
POPULATION CIBLE	Population de la région de Maradi ; industries nationales ; population nationale
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Étude de faisabilité** : Coût de l'étude : 1 000 000 000 FCFA (2026)

Objectifs

> Développer une industrie pétrochimique nationale adossée aux ressources en hydrocarbures du pays

- L'étude de faisabilité du complexe est réalisée
- La configuration technique et le schéma de financement sont arrêtés
- Le complexe pétrochimique est construit et mis en service

Composantes

1. Étude de faisabilité
2. Unités pétrochimiques (à déterminer par l'étude)
3. Infrastructures associées

Résultats attendus

- L'étude de faisabilité est disponible et le projet est bancable

- La transformation locale des hydrocarbures est accrue
- Des emplois industriels qualifiés sont créés
- Les importations de produits pétrochimiques sont réduites

Alignement stratégique

Concourt à la réalisation de l'axe 3 « Développement des bases de production pour la souveraineté économique » et du volet 5 « chaînes de valeurs minières et pétrolières ». Concourt à la réalisation du programme budgétaire 236 du Ministère « Amélioration du cadre des investissements dans le secteur du Pétrole ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S03 – PÉTROLE, GAZ & RAFFINAGE

Extension des dépôts de produits pétroliers

Porté par **Ministère du Pétrole**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
À préciser	**Niveau national**	**État du Niger et/ou partenaire(s) extérieur(s)**

L'opportunité

Extension des capacités nationales de stockage de produits pétroliers sur la base de l'étude de faisabilité disponible.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Pétrole
POPULATION CIBLE	Consommateurs nationaux de produits pétroliers ; distributeurs
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Étude de faisabilité** : Étude de faisabilité disponible

Objectifs

Renforcer les capacités nationales de stockage de produits pétroliers

- Le programme d'extension est arrêté sur la base de l'étude disponible
- Les dépôts prioritaires sont étendus
- Les stocks de sécurité sont constitués

Composantes

1. Extension des dépôts existants
2. Construction de nouvelles capacités
3. Équipements de réception et d'expédition

Résultats attendus

- Les capacités nationales de stockage sont accrues
- L'autonomie de consommation couverte par les stocks est allongée

- La sécurité d'approvisionnement du pays est renforcée

Alignement stratégique

Concourt à la réalisation de l'axe 3 « Développement des bases de production pour la souveraineté économique » et du volet 5 « chaînes de valeurs minières et pétrolières ». Concourt à la réalisation du programme budgétaire 236 du Ministère « Amélioration du cadre des investissements dans le secteur du Pétrole ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S03 – PÉTROLE, GAZ & RAFFINAGE

Programme d'amélioration de la connaissance du potentiel pétrolier

Porté par **Ministère du Pétrole**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
15 milliards FCFA ≈ 22,9 millions EUR	**Niveau national (bassins sédimentaires du territoire)**	**Fonds propres de l'État** Budget National

L'opportunité

Acquisition, retraitement et interprétation de données géologiques et géophysiques, réalisation d'études de bassins et promotion des blocs pétroliers du domaine minier national.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Pétrole
NATURE DU FINANCEMENT	Budget National
POPULATION CIBLE	Administration pétrolière ; investisseurs ; population nationale
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Améliorer la connaissance du potentiel pétrolier et gazier du territoire national

- Les données géologiques et géophysiques des bassins sédimentaires sont acquises, retraitées et interprétées
- Les blocs du domaine minier national sont documentés et promus auprès des investisseurs
- Les capacités techniques de l'administration pétrolière sont renforcées

Composantes

1. Acquisition et retraitement de données
2. Études de bassins
3. Promotion du domaine minier
4. Renforcement des capacités

Résultats attendus

- Le potentiel pétrolier et gazier du pays est mieux connu et documenté
- Les blocs libres sont promus et attribués à de nouveaux investisseurs
- Les recettes issues de l'attribution des titres et des travaux d'exploration augmentent
- La contribution du secteur à l'économie nationale a significativement augmenté

Alignement stratégique

Concourt à la réalisation de l'axe 3 « Développement des bases de production pour la souveraineté économique » et du volet 5 « chaînes de valeurs minières et pétrolières ». Concourt à la réalisation du programme budgétaire 236 du Ministère « Amélioration du cadre des investissements dans le secteur du Pétrole ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S03 – PÉTROLE, GAZ & RAFFINAGE

Raffinerie de Maradi (50 000 barils par jour)

Porté par **Ministère du Pétrole**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
À déterminer par l'étude de faisabilité	**Région de Maradi**	**État du Niger et/ou partenaire(s) extérieur(s)**	**50 000 barils par jour**

L'opportunité

Réalisation de l'étude de faisabilité puis construction d'une raffinerie d'une capacité de 50 000 barils par jour à Maradi.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Pétrole
POPULATION CIBLE	Consommateurs nationaux de produits pétroliers ; marchés régionaux
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Étude de faisabilité** : Coût de l'étude : 2 500 000 000 FCFA (2026)

Objectifs

> **Accroître la capacité nationale de raffinage pour couvrir la demande intérieure et régionale en produits pétroliers**

- L'étude de faisabilité de la raffinerie est réalisée
- Le schéma de financement est arrêté
- La raffinerie est construite et mise en service

Composantes

1. Étude de faisabilité
2. Unités de raffinage (50 000 barils par jour)
3. Infrastructures de stockage et d'expédition

Résultats attendus

- L'étude de faisabilité est disponible et le projet est bancable
- La capacité nationale de raffinage est portée à un niveau couvrant la demande intérieure et régionale
- La sécurité d'approvisionnement en produits pétroliers est renforcée
- La contribution du secteur à l'économie nationale a significativement augmenté

Alignement stratégique

Concourt à la réalisation de l'axe 3 « Développement des bases de production pour la souveraineté économique » et du volet 5 « chaînes de valeurs minières et pétrolières ». Concourt à la réalisation du programme budgétaire 236 du Ministère « Amélioration du cadre des investissements dans le secteur du Pétrole ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S03 – PÉTROLE, GAZ & RAFFINAGE

Mini-raffinerie modulaire de fioul lourd (HFO) pour les centrales thermiques, 5 000 barils par jour

Porté par **Istithmar West Africa** (IWA)
Promoteur privé · Proposition au Ministère du Pétrole



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
78,7 milliards FCFA ≈ 120 millions EUR	**Site à déterminer, au plus près de l'approvisionnement en brut et du réseau électrique national**	**PPP, BOT ou prêt**	**5 000 barils par jour, modulaire et extensible**

Délai d'exécution : 18 mois après la validation de l'étude d'impact environnemental.

L'opportunité

Les centrales de Gouroubanda (100 MW), Goudel (89 MW) et Zinder (23 MW) ont renforcé l'indépendance électrique du Niger. Goudel et Zinder fonctionnent au pétrole brut nigérien, à prix stabilisé. Gouroubanda, conçue pour le fioul lourd (HFO), doit soit brûler du gasoil, plus coûteux et source de déficit pour la NIGELEC, soit importer du HFO, exposé aux prix internationaux et aux risques logistiques : la SORAZ ne produit pas de HFO.

Une petite unité de raffinage modulaire alimentée en brut d'Agadem lèverait cette contrainte en produisant localement un HFO 180 cSt conforme aux exigences des centrales. Le rendement prévu est d'environ 65 % de HFO ; l'unité fournirait aussi du gasoil (17 %) et du kérosène (14 %, transformable en Jet A1 avec un module dédié), ce qui élargit la gamme des produits pétroliers nationaux.

EN BREF

PORTEUR	Istithmar West Africa (IWA)
POPULATION CIBLE	NIGELEC et centrales thermiques (dont Gouroubanda, 100 MW) ; SONIDEP et distributeurs de produits pétroliers
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- ✓ **Études préliminaires (FEED)** : Réalisées en 2022-2023 par VFUELS : faisabilité technique d'un HFO 180 cSt à partir du brut d'Agadem confirmée
- – **Protocole d'accord avec le Ministère du Pétrole** : À signer
- – **Site** : À sélectionner conjointement
- – **Approvisionnement en brut** : Accord de principe de CNPC à obtenir

Objectifs

Approvisionner les centrales thermiques en fioul lourd produit au Niger, moins cher que le gasoil, et renforcer la souveraineté énergétique du pays

- Produire localement un HFO conforme aux caractéristiques des centrales thermiques
- Réduire le coût du combustible des centrales et le déficit de la NIGELEC

- Diminuer la dépendance aux importations de HFO et aux aléas logistiques
- Élargir la gamme des produits raffinés au Niger (gasoil, kérosène, Jet A1 en option)

Composantes

1	Études complémentaires : proposition technique et financière, études d'impact environnemental, géotechniques, topographiques et logistiques
2	Unité de distillation atmosphérique modulaire de 5 000 barils par jour
3	Stockage et expédition des produits raffinés
4	Module optionnel de transformation du kérosène en Jet A1

Résultats attendus

- Les centrales thermiques disposent d'un HFO produit au Niger
- Le coût du combustible des centrales et le déficit de la NIGELEC diminuent
- Les importations de HFO et les risques logistiques associés sont réduits
- La capacité peut être augmentée pour suivre la consommation de HFO

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

VFUELS (études préliminaires FEED, 2022-2023)

Partenaires financiers

À identifier selon le montage retenu : PPP, BOT ou prêt

Rôle de l'État

Ministère du Pétrole : protocole d'accord avec le promoteur, choix du site, accord d'approvisionnement en brut avec CNPC

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Approvisionnement en brut	Accord de principe de CNPC pour 5 000 barils par jour depuis Agadem, dont 2 000 déjà livrés pour Goudel et Zinder, soit un complément de 3 000 barils par jour.
Débouchés	Protocoles d'accord avec les futurs acheteurs (NIGELEC, SONIDEP, HOLDEN NIGER) avant le plan d'affaires et la recherche de financement.
Choix du site et logistique	Sélection conjointe du site (coûts de transport, environnement, accès routier et électrique) ; expérience du promoteur dans le transport du brut par camions-citernes depuis la SORAZ.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S04 – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Centrale solaire photovoltaïque (Tahoua, Diffa, Zinder)

Porté par **Ministère de l'Énergie**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
180 milliards FCFA (300 millions USD)	**Tahoua, Diffa et Zinder**	**PTF** Prêt	**Une centrale de 50 MWac par région (3 centrales)**

L'opportunité

Le projet consiste à réaliser l'installation d'une centrale solaire de 50 MWac dans chacune des régions suivantes : Tahoua, Diffa et Zinder.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Énergie
NATURE DU FINANCEMENT	Prêt
POPULATION CIBLE	Diffa-Zinder-Tahoua-Maradi et éventuellement d'autres régions avec la réalisation des lignes d'interconnexion
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet EN-004

ÉTAT D'AVANCEMENT

– **Étude de faisabilité** : À réaliser

Objectifs

> Améliorer la fourniture de l'énergie électrique

- Réduire le temps de coupure
- Améliorer l'accès à l'électricité

Composantes

1. Construction de trois centrales solaires
2. Densification et renforcement du réseau électrique

Résultats attendus

- Des infrastructures physiques réalisées

- L'amélioration de la stabilité du réseau
- L'accès à une électricité fiable et l'amélioration des conditions de vie

Alignement stratégique

Le projet s'aligne à l'axe 3 du Programme de Refondation de la République à son volet IV, relatif aux services énergétiques.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S04 – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Centrale thermique à gaz à cycle combiné de 120 MW à Niamey

Porté par **Ministère de l'Énergie**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
102 milliards FCFA (170 millions USD)	**Niamey**	**PTF** Prêt	**120 MW**

L'opportunité

Le projet consiste à construire une centrale thermique à gaz à cycle combiné de 120 MW à Niamey sur le site de Gorou Banda. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique et de la valorisation des ressources énergétiques nationales.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Énergie
NATURE DU FINANCEMENT	Prêt
POPULATION CIBLE	Niamey-Tillabéri-Dosso et éventuellement d'autres régions avec la réalisation des lignes d'interconnexion
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet EN-005

ÉTAT D'AVANCEMENT

– **Étude de faisabilité** : À réaliser

Objectifs

Améliorer la fourniture de l'énergie électrique

- Réduire le temps de coupure
- Améliorer l'accès à l'électricité

Composantes

1. Construction de la centrale et du poste
2. Densification et renforcement du réseau électrique

Résultats attendus

- Des infrastructures physiques réalisées
- L'amélioration de la stabilité du réseau
- L'accès à une électricité fiable et l'amélioration des conditions de vie

Alignement stratégique

Le projet s'aligne à l'axe 3 du Programme de Refondation de la République à son volet IV, relatif aux services énergétiques.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S04 – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Centrale thermique à gaz à cycle combiné de 240 MW à Maradi

Porté par **Ministère de l'Énergie**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
150 milliards FCFA (250 millions USD)	**Maradi**	**PTF** Prêt	**240 MW**

L'opportunité

Le projet consiste à construire une centrale thermique à gaz à cycle combiné de 240 MW à Maradi, dans le centre du pays. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique et de la valorisation des ressources énergétiques nationales.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Énergie
NATURE DU FINANCEMENT	Prêt
POPULATION CIBLE	Maradi-Zinder-Tahoua et éventuellement d'autres régions avec la réalisation des lignes d'interconnexion
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet EN-003

ÉTAT D'AVANCEMENT

– **Étude de faisabilité** : À réaliser

Objectifs

Améliorer la fourniture de l'énergie électrique

- Réduire le temps de coupure
- Améliorer l'accès à l'électricité

Composantes

1. Construction d'un nouveau poste source
2. Électrification rurale de plusieurs localités
3. Densification et renforcement du réseau électrique

Résultats attendus

- Des infrastructures physiques réalisées
- L'amélioration de la stabilité du réseau
- L'accès à une électricité fiable et l'amélioration des conditions de vie

Alignement stratégique

Le projet s'aligne à l'axe 3 du Programme de Refondation de la République à son volet IV, relatif aux services énergétiques.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S04 – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Construction d'une centrale photovoltaïque de 50 MW

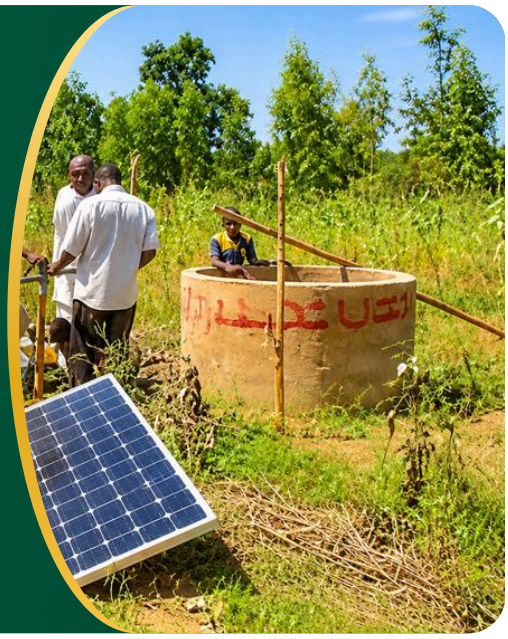

Porté par **Société Nigérienne du Charbon d'Anou-Araren**
(SONICHAR)
Société anonyme d'économie mixte avec conseil d'administration

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
50 milliards FCFA ≈ 76,2 millions EUR	**Concession de Tefereyre de la SONICHAR, Anou-Araren, région d'Agadez : à 45 km au nord-ouest d'Agadez et à 180 km au sud d'Arlit**	**Partenariat public-privé, contrat EPC ou autres types de partenariat**	**Amortissement du projet sur 25 ans ; durée du prêt : 15 ans**

Apport propre de la SONICHAR : 20 % du montant sur fonds propres. Montant recherché auprès des investisseurs : 80 % du montant au minimum, ou la totalité.

L'opportunité

La SONICHAR exploite deux tranches thermiques au charbon d'une capacité de 18,8 MW chacune. L'énergie produite est fournie à la SOMAÏR et à la NIGELEC pour l'alimentation des villes d'Arlit, d'Agadez et de Tchirozérine. Producteur indépendant, la SONICHAR assure depuis 1981 la fourniture d'énergie électrique de la zone nord, non interconnectée au reste du réseau national.

Face à une demande énergétique devenue supérieure à l'offre disponible, la SONICHAR prévoit la construction d'une nouvelle centrale thermique au charbon de 2 x 25 MW, à proximité de la centrale existante. Cette future centrale sera hybridée avec une centrale photovoltaïque de 50 MW afin de diversifier et d'optimiser le mix énergétique du site.

La zone du projet bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel, avec une irradiation solaire moyenne annuelle estimée à 2 400 kWh/m² dans la commune de Tchirozérine. L'intégration de l'énergie solaire permettra d'accroître la production électrique, notamment aux heures de pointe. La combinaison des deux sources d'énergie assurera la couverture des besoins électriques de la région et pourrait permettre l'exportation vers d'autres zones du pays.

Il n'est pas prévu de système de stockage d'énergie.

EN BREF

PORTEUR	Société Nigérienne du Charbon d'Anou-Araren (SONICHAR)
CAPACITÉ	Centrale photovoltaïque de 50 MW
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet EN-006

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Études de faisabilité pour une centrale de 5 à 10 MW réalisées en 2017 avec l'ingénieur-conseil Charbonnage de France Ingénierie (CdFI)
- **Site** : Disponible dans la concession de la SONICHAR

Objectifs

Sécuriser l'approvisionnement en énergie électrique des villes d'Arlit, d'Agadez, de Tchirozérine et des sociétés minières de la région d'Agadez par la construction d'une nouvelle centrale photovoltaïque de 50 MW

- Créer des emplois directs et indirects au profit des jeunes
- Générer des revenus fiscaux au niveau local, régional et national
- Améliorer la balance commerciale, accroître la valeur ajoutée de la branche énergétique et réduire la sortie de devises
- Satisfaire à court terme les besoins en énergie électrique des sociétés minières et de la population
- Soutenir les efforts nationaux pour améliorer l'accès de la population à une électricité fiable et abordable
- Augmenter la part des ressources renouvelables dans la production électrique du Niger

Composantes

1. Panneaux photovoltaïques microcristallins sur structure fixe
2. Sous-stations : onduleurs, transformateurs, communications, contrôleur de puissance
3. Postes et lignes électriques
4. Génie civil, clôture et portail du site
5. Système de nettoyage manuel et par camion

Résultats attendus

- Des emplois directs et indirects sont créés au profit des jeunes
- La balance commerciale est améliorée, la valeur ajoutée de la branche énergétique est augmentée et la sortie des devises est réduite
- Les besoins en énergie électrique des sociétés minières et des populations sont satisfaits
- L'accès de la population à une source d'énergie fiable et abordable est amélioré
- La part des ressources renouvelables dans la production d'énergie électrique du Niger a augmenté

Alignement stratégique

Le projet s'inscrit dans l'axe 3 du Programme de la Refondation de la République, consacré au développement des capacités de production pour la souveraineté économique, en particulier dans le domaine des services énergétiques.

Modèle économique

Sources de revenus

- Vente d'énergie aux sociétés minières de la région et à la NIGELEC pour la population
- Clients actuels : SOMAÏR et NIGELEC ; clients potentiels : SOMIDA et SOMINA

Hypothèses de rentabilité

- Les hypothèses de rentabilité s'appuient sur les données de l'étude de faisabilité d'une centrale photovoltaïque de 10 MW
- Prix moyen de vente de l'électricité : 59,04 FCFA/kWh
- Taux de rentabilité interne : 28 à 38 %

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Participation au suivi de la mise en œuvre du projet

Partenaires financiers

Participation au capital social de la SONICHAR par son ouverture aux investisseurs et au secteur privé ; contrat EPC ; autres types de partenariat

Rôle de l'État

Garantie souveraine, ou garantie en échange des ressources minières ou pétrolières, pour le financement du projet, et rétrocession de la dette à la SONICHAR

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Impact environnemental du projet	Mesures qui seront indiquées dans le Programme de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), à élaborer lors de la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social du projet

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S04 – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ligne d'interconnexion Zinder – Diffa

Porté par **Ministère de l'Énergie**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
120 milliards FCFA (200 millions USD)	**Zinder et Diffa**	**PTF** Prêt	**Ligne 132 kV d'environ 500 km en double terne**

L'opportunité

Le projet consiste à interconnecter les deux zones électriques Niger Centre-Est et Niger Est par la construction d'un réseau de transport 132 kV d'environ 500 km en double terne.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Énergie
NATURE DU FINANCEMENT	Prêt
POPULATION CIBLE	Zinder-Diffa et éventuellement d'autres régions avec la réalisation des lignes d'interconnexion
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet EN-002

ÉTAT D'AVANCEMENT

– **Étude de faisabilité** : À réaliser

Objectifs

> **Améliorer la fourniture de l'énergie électrique**

- Réduire le temps de coupure
- Améliorer l'accès à l'électricité

Composantes

1. Zinder – Gouré
2. Gouré – Goudoumaria
3. Goudoumaria – Mainé Saraoua
4. Mainé Saraoua – Diffa

5 Construction de deux nouveaux postes sources 132/33 kV à Gouré et Mainé Saraoua

6 Électrification rurale de plusieurs localités

Résultats attendus

- Des infrastructures physiques réalisées
- L'amélioration de la stabilité du réseau
- L'accès à une électricité fiable et l'amélioration des conditions de vie

Alignement stratégique

Le projet s'aligne à l'axe 3 du Programme de Refondation de la République à son volet IV, relatif aux services énergétiques.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S05 – AGRO-INDUSTRIE & TRANSFORMATION AGRICOLE

Pôle Agro-Industriel (PAI) Manioc de Gaya

Porté par **Haute Autorité du Waqf**
Autorité administrative



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
8,5 milliards FCFA ≈ 13,0 millions EUR	**Zone frontalière de Gaya, région de Dosso, à proximité du fleuve Niger et des marchés béninois et nigérians**	**Mixte : dette souveraine contractée par l'État, fonds propres et PPP**	**12 000 tonnes de tubercules frais par an, soit 40 tonnes par jour sur 300 jours ; 200 ha aménagés en culture intensive**

Apport propre : 1 700 000 000 FCFA, soit 20 %. Montant recherché : 6 800 000 000 FCFA, soit 80 %.

L'opportunité

Grâce à son microclimat humide et à sa proximité avec le fleuve Niger, le département de Gaya constitue le bassin de production de manioc le plus performant du pays. Malgré des rendements naturels satisfaisants, la filière reste prisonnière d'une exploitation artisanale. Le manque d'unités de transformation industrielle sur place entraîne des pertes post-récolte massives, estimées à plus de 30 %, selon la Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Le Niger importe chaque année pour plusieurs dizaines de milliards de FCFA de blé et dérivés. Or 15 à 20 % de la farine de blé peuvent être remplacés par de la farine de manioc de haute qualité sans altérer le goût du pain, mais le pays ne dispose pas encore de l'outil industriel pour produire cette farine aux normes boulangères.

Le projet associe un noyau de production propre de 200 ha irrigué par pompage solaire, une usine de farine panifiable, de gari et d'attiéké avec extraction d'amidon et laboratoire de contrôle qualité, ainsi qu'un centre de stockage, de conditionnement et de distribution. Dans la logique du waqf, les bénéfices soutiendront les filets sociaux de l'État.

EN BREF

PORTEUR	Haute Autorité du Waqf
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet CI-007

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Aucune
- **Autorisations** : Non obtenues
- **Site** : Non disponible

Objectifs

Industrialiser la filière manioc pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire le déficit commercial du Niger

- Produire une farine de manioc de haute qualité pour une incorporation de 15 à 20 % dans le pain national
- Structurer les coopératives de producteurs de Gaya, avec des contrats d'achat à prix garantis
- Faire passer les rendements de 10-15 t/ha à plus de 25-30 t/ha grâce à l'appui technique
- Faciliter l'accès au crédit de campagne pour les membres des coopératives

Composantes

1. Aménagement de 200 ha en culture intensive : pompage solaire par aspersion ou goutte-à-goutte, boutures améliorées INRAN/IITA résistantes à la mosaïque, planteuses et arracheuses mécaniques, fertilisation organique
2. Unité de production de 40 tonnes de tubercules frais par jour : ligne de farine panifiable, ligne de gari et d'attiéké, extraction d'amidon, laboratoire de contrôle qualité
3. Centre de stockage et de distribution : magasins normés pour 3 mois de production, ensachage en 1, 5 et 50 kg, plateforme logistique, showroom pour les boulangers

Résultats attendus

Cibles à l'an 3

- 450 emplois directs et 2 000 emplois indirects
- Taux de substitution du blé importé de 15 à 20 %
- Plus de 60 % de la valeur finale restant à Gaya
- 10 % du bénéfice net redistribués en usufruit waqf

Impact attendu

- Économie de devises estimée à 1,5 milliard FCFA par an

Alignement stratégique

Le projet s'aligne sur le Programme de la Refondation de la République : souveraineté alimentaire, industrialisation endogène par la transformation du tubercule en farine, gari et amidon, équilibre régional en faisant de Gaya un pôle de croissance industrielle, et développement du patrimoine waqf.

Modèle économique

Sources de revenus

- Vente de farine panifiable aux minoteries et grandes boulangeries de Niamey et Dosso, revenu principal, 60 % du chiffre d'affaires
- Vente de gari et d'attiéké, marchés urbains et export vers le Nigeria et le Bénin
- Amidon industriel vendu aux industries locales
- Aliments pour bétail issus des épluchures et fibres

Hypothèses de rentabilité

- Ratio de conversion de 1 kg de farine pour 4 kg de manioc frais
- Achat aux coopératives à un prix fixe annuel
- Biogaz et solaire pour réduire les coûts de séchage de 35 %
- Soutien de l'État pour l'incorporation obligatoire de farine locale
- Chiffre d'affaires annuel d'environ 3,8 milliards FCFA ; marge opérationnelle d'environ 42 %

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

IITA, Institut International d'Agriculture Tropicale ; INRAN, Institut National de la Recherche Agronomique du Niger ; Fédération Nationale des Boulangers du Niger

Partenaires financiers

Philanthropes et organismes de développement : BID, Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique (BADEA), organisations non gouvernementales ; Banque Islamique du Niger ; Coris Banque Internationale

Rôle de l'État

Arrêté interministériel fixant un taux d'incorporation obligatoire de 15 % de farine locale dans la panification ; soutien aux coopératives villageoises de Gaya ; étude de faisabilité et de rentabilité, et la terre

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Sanitaire : acide cyanhydrique présent dans certaines variétés de manioc amer	Ligne de pressage et de fermentation automatisée ; contrôle systématique en laboratoire interne, normes Niger et CEDEAO
Logistique : le manioc frais fermente en 48 heures après récolte	Usine au cœur du bassin de production, dans un rayon de moins de 20 km ; collecte en flux tendu par une flotte de camions bennes
Commercial : résistance possible des boulangers à l'incorporation de farine de manioc	Contrats cadres avec la Fédération des Boulangers de Dosso et Niamey ; formation à la panification mixte
Productivité : baisse de fertilité des sols en culture intensive	Jachère courte, fertilisation organique avec les résidus de l'usine, boutures à haut rendement via l'IITA
Sécuritaire : zone frontalière, risques de détournement	Clôture industrielle et traçabilité numérique des sacs par QR code

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S05 – AGRO-INDUSTRIE & TRANSFORMATION AGRICOLE

Pôle de Transformation Intégrée du Moringa (PTIM)

Porté par **Haute Autorité du Waqf**
Autorité administrative



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
9 milliards FCFA ≈ 13,7 millions EUR	**Dosso ; zone d'impact : Dosso et Tahoua**	**Banques de développement et partenaires**	**Complexe agro-industriel de 150 ha ; rendement visé de 15 à 20 tonnes de feuilles fraîches par hectare et par an**

Apport propre du promoteur : 1 800 000 000 FCFA, soit 20 %. Montant recherché : 7 200 000 000 FCFA, soit 80 %.

L'opportunité

Le moringa s'est imposé au Niger depuis le début du 20e siècle comme une culture d'agroforesterie résiliente. À l'exception de la région de Diffa, il domine les paysages agricoles de Maradi, Dosso et Tahoua. Selon les projections de l'équipe SOFRECO en 2021, la production devrait croître de 5 % entre 2020 et 2030.

Avec une teneur de 30 % de protéines et la présence des neuf acides aminés essentiels, le moringa constitue une arme majeure contre la malnutrition. La filière est aussi un outil de réduction de la pauvreté, et les femmes y représentent plus de 50 % de la part de travail globale.

La filière contribue à l'atténuation du changement climatique : elle a permis de fixer 82 000 tCO2 en 2020. Elle fait cependant face à un défi d'accès au foncier pour les femmes, qui ne représentent que 34 % des producteurs, et doit répondre à une demande nationale qui croît de 4 % par an.

Le projet porte sur la mise en valeur de 150 ha : usine de transformation, irrigation solaire et pépinières de semences PKM-1. Dans la logique du waqf, la redistribution de 10 % du bénéfice net aux œuvres sociales est visée.

EN BREF

PORTEUR	Haute Autorité du Waqf
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet CI-006

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non réalisées
- **Autorisations** : Non obtenues
- **Site** : Non disponible

Objectifs

Développer un complexe agro-industriel de moringa de 150 ha rentable, sécurisé et générateur d'usufruits waqf

- Contribuer à la souveraineté alimentaire et à la résilience climatique du Niger par l'industrialisation de la filière moringa

Composantes

1. Composante 1 : Appui à la production durable et agroforesterie : accès à la terre pour les femmes, production toute l'année, cultures intercalaires, semences de qualité et irrigation économe en eau
2. Composante 2 : Transformation, innovation et valorisation : séchoirs solaires, unités de broyage pour la poudre, extraction d'huile, conditionnement de thés et infusions, certification nutritionnelle et sanitaire
3. Composante 3 : Commercialisation et structuration du marché : coopératives, réduction des pertes post-récolte, campagnes de sensibilisation
4. Composante 4 : Gouvernance, suivi environnemental et résilience : suivi de la séquestration de CO2, formation des acteurs, alignement avec l'axe 3 de la vision du Chef de l'État

Résultats attendus

- Chiffre d'affaires annuel visé : 3,5 milliards FCFA
- Marge opérationnelle stabilisée à 45 %
- Redistribution visée de 10 % du bénéfice net aux œuvres sociales
- Emplois directs créés, dont 60 % occupés par des femmes
- Conformité visée aux normes internationales ISO 22000 et bio

Alignement stratégique

Le projet répond à l'axe 3 de la vision du Chef de l'État, consacré à la souveraineté économique, et contribue à la souveraineté alimentaire et à la résilience climatique du Niger.

Modèle économique

Sources de revenus

- Vente de poudre de moringa, en vrac et conditionnée
- Vente d'huile de graines, dite huile de ben
- Vente de thés et infusions
- Vente de tourteaux, résidus de presse
- Vente de semences certifiées PKM-1

Hypothèses de rentabilité

- Production de 15 à 20 tonnes de feuilles fraîches par hectare et par an, en culture semi-intensive irriguée au goutte-à-goutte
- 1 kg de poudre pour 4 kg de feuilles fraîches
- Réduction de 90 % de la facture de pompage grâce au solaire
- Valorisation totale des résidus en compost ou aliments pour bétail
- Chiffre d'affaires annuel à pleine capacité : environ 3,5 milliards FCFA ; marge opérationnelle : environ 45 à 50 %

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Collectivités territoriales et bonnes volontés du secteur privé

Partenaires financiers

Philanthropes et organismes de développement : BID, Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique (BADEA), organisations non gouvernementales ; Banque Islamique du Niger ; Coris Banque Internationale

Rôle de l'État

Étude de faisabilité et de rentabilité ; mise à disposition de la terre

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Phytosanitaire : attaque de la chenille défoliatrice Noorda blitealis et dépérissements fongiques	Système de surveillance biologique et usage de biopesticides locaux : neem, compost
Approvisionnement : pénurie de semences PKM-1 et coût élevé des engrais importés	Création d'une pépinière centrale waqf et d'une unité de production de compost et paillage sur site
Production : absence d'encadrement permanent et difficulté d'accès aux équipements solaires	Équipe d'agronomes dédiée et importation groupée de pompes solaires et de matériel de goutte-à-goutte
Infrastructures : accès complexe au foncier et lenteur des aménagements hydro-agricoles	Baux emphytéotiques de longue durée sous gestion simplifiée waqf

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Aménagement et valorisation de la corniche de la rive gauche du fleuve Niger à Niamey

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Direction générale de l'Urbanisme et de la Promotion du logement



COÛT ESTIMATIF

8,5 milliards FCFA

≈ 13,0 millions EUR

LOCALISATION

Niamey

FINANCEMENT RECHERCHÉ

Fonds propres de l'État : 2 milliards FCFA (acquisition foncière, étude technique et économique, étude d'impact environnemental et social, décret d'utilité publique et composante 6) ; PTF / investisseurs à rechercher : 6,5 milliards FCFA

Don, prêt

L'opportunité

Le projet vise à transformer les berges du fleuve Niger, dans la ville de Niamey, en un espace urbain moderne, attractif et durable, contribuant à l'amélioration du cadre de vie des populations et au renforcement de l'image de la capitale. Il valorise le potentiel paysager, environnemental, touristique et économique du front fluvial : protection et stabilisation des berges, promenades piétonnes, pistes cyclables, espaces verts, jardins publics, places de détente, aires de loisirs et de sport.

Il prévoit également les infrastructures connexes : voies d'accès, parkings, éclairage public, ouvrages de drainage, équipements sanitaires, mobilier urbain, ainsi que des espaces dédiés aux activités commerciales, culturelles et récréatives. Une attention particulière est accordée à la préservation de l'environnement, à la maîtrise des occupations riveraines et à la prévention des risques d'inondation et d'érosion, afin de faire de la corniche un espace de centralité urbaine, de loisirs et de développement économique.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NATURE DU FINANCEMENT	Don, prêt
POPULATION CIBLE	Populations urbaines de Niamey et de ses environs
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Aménager et valoriser durablement la corniche de la rive gauche du fleuve Niger afin d'en faire un espace urbain multifonctionnel, attractif, écologique et résilient, contribuant à l'amélioration du cadre

de vie des populations et au rayonnement de la ville de Niamey

- Réhabiliter et valoriser les berges du fleuve Niger
- Développer des espaces publics de promenade, de détente et de loisirs
- Améliorer l'accessibilité et la mobilité le long du front fluvial
- Renforcer la protection environnementale et la résilience face aux inondations
- Développer des activités économiques, touristiques et récréatives
- Structurer et maîtriser les occupations du domaine riverain
- Améliorer l'image urbaine et paysagère de la capitale

Composantes

1. Composante 1 : aménagement paysager et valorisation des berges
2. Composante 2 : aménagement des espaces publics et de loisirs
3. Composante 3 : mobilité et infrastructures urbaines
4. Composante 4 : développement économique et touristique
5. Composante 5 : protection environnementale et résilience climatique
6. Composante 6 : gouvernance et gestion du site

Résultats attendus

- La corniche de la rive gauche est aménagée et valorisée
- Les berges sont protégées et les espaces naturels préservés
- Les populations disposent d'espaces publics modernes, accessibles et sécurisés
- La mobilité piétonne et cyclable est améliorée
- Les activités économiques et touristiques sont développées
- Le paysage urbain et l'attractivité de Niamey sont renforcés
- Un dispositif pérenne de gestion et d'entretien est opérationnel

Alignement stratégique

Axe 4 du PRR, l'accélération des réformes sociales

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Centre de recherche et de formation sur les matériaux locaux

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Direction générale de l'Architecture et de la Construction



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
5 milliards FCFA ≈ 7,62 millions EUR	**Tahoua-Diffa**	**Prêt** Prêt

L'opportunité

Processus d'études de faisabilité en cours, disponibilité du terrain ; expertise locale disponible.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NATURE DU FINANCEMENT	Prêt
POPULATION CIBLE	Tahoua et Diffa
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

Études : Processus d'études de faisabilité en cours

Objectifs

Renforcer l'utilisation sécurisée et durable des matériaux locaux dans la construction, à travers la mise en place d'un centre national dédié à la recherche appliquée, à la formation technique et à l'appui à la normalisation

- Développer des solutions techniques fiables basées sur les matériaux locaux
- Produire des données scientifiques et techniques adaptées au contexte national
- Appuyer l'élaboration de normes, guides et référentiels techniques
- Former les acteurs publics et privés à l'utilisation des matériaux locaux
- Contribuer à la réduction des coûts de construction et à la durabilité des ouvrages

Composantes

1. Composante 1 : création institutionnelle
2. Composante 2 : infrastructure et équipements

3 Composante 3 : programme de recherche appliquée

4 Composante 4 : formation et transfert de compétences

5 Composante 5 : normalisation, diffusion et appui techniques

Résultats attendus

- Les données scientifiques et techniques adaptées au contexte national sont produites
- L'utilisation sécurisée et durable des matériaux locaux dans la construction est renforcée à travers la mise en place d'un centre national dédié à la recherche appliquée, à la formation technique et à l'appui à la normalisation
- Les coûts de construction sont réduits et la durabilité des ouvrages renforcée

Alignement stratégique

Axe 4 du PRR, l'accélération des réformes sociales

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Construction de bâtiments à usage administratif

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Administration publique · Direction générale de l'Architecture et de la Construction (DGAC)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
50 milliards FCFA ≈ 76,2 millions EUR	**Niamey, Tahoua, Maradi et Zinder**	**Prêt, PPP ou PTF**

Montant recherché auprès des investisseurs : 50 000 000 000 FCFA. Apport propre du promoteur : mise à disposition des terrains et accès aux avantages spéciaux du Code des investissements.

L'opportunité

Le renforcement de l'efficacité des services publics ainsi que leurs offres face aux demandes nécessitent des infrastructures administratives modernes, fonctionnelles et durables. Les bâtiments actuels présentent souvent des déficiences techniques, sont insuffisants pour la capacité requise, ou inadaptés aux normes de sécurité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-003

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études, dont faisabilité** : En cours
- **Autorisations** : Non obtenues
- **Site** : Disponibilité en cours

Objectifs

Assurer la construction d'infrastructures administratives modernes et durables pour renforcer la qualité, l'efficacité et la sécurité des services publics au bénéfice des agents et des usagers

- Adapter des bâtiments administratifs conformes aux normes techniques, sécuritaires et environnementales
- Garantir la fonctionnalité et la flexibilité des espaces pour répondre aux besoins des services
- Améliorer l'accessibilité et le confort
- Assurer la durabilité des infrastructures
- Optimiser la gestion des espaces administratifs par la modularité et la flexibilité en fonction du flux de travail

Composantes

1. Études techniques

2 Construction et aménagement

3 Équipements et ameublements

4 Mise en service et entretien périodique

Résultats attendus

- Les conditions de travail des agents sont améliorées

Modèle économique

Sources de revenus

- Loyers versés par l'État à l'investisseur qui réalise les bâtiments, jusqu'à remboursement de l'investissement, selon le principe du partenariat public-privé

Hypothèses de rentabilité

- Remboursement par loyers sur 15, 20 ou 30 ans

Partenariats recherchés

Partenaires techniques
Espace AES

Partenaires financiers
BOAD, BAD, Banque mondiale

Rôle de l'État
Facilitateur

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Développement des micro-projets	Centralisation des planifications

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Construction des 33 immeubles SONUCI aux quartiers Terminus et Plateau de Niamey



Porté par **Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière** (SONUCI)
Société anonyme à capital public · Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, Direction générale de la SONUCI

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
52,82 milliards FCFA HT ≈ 80,5 millions EUR	**Niamey : quartiers Plateau, site de Château 1, et Terminus**	**Partenariat public-privé**	**20 ans**

Apport propre du promoteur : 12 000 000 000 FCFA. Montant recherché auprès des investisseurs : 40 818 695 409 FCFA HT.

L'opportunité

Le projet vise à contribuer à l'effort national d'atténuation des difficultés d'accès à des logements décents au Niger, et particulièrement à Niamey, dans un contexte de croissance rapide de la population et de rareté du foncier au centre-ville.

La SONUCI prévoit de construire une cité d'immeubles collectifs en hauteur sur ses sites de Terminus et de Château 1. Sur le site de Terminus est érigée depuis 1964 une cité de six immeubles HLM comportant 88 appartements ; la cité de Château 1, au Plateau, est composée essentiellement de mini-villas.

Au Plateau : 9 immeubles R+6 à usage de bureau et de commerce et 16 immeubles R+3 d'habitation. À Terminus : 1 immeuble R+6 à usage de bureau et de commerce et 7 immeubles R+3 d'habitation. Les logements seront accompagnés de parkings, d'un réseau d'assainissement, de stations de traitement des eaux usées, d'espaces de divertissement, d'installations sportives, de voies de circulation interne, de caves, de l'éclairage et d'espaces dédiés aux commerces et services.

EN BREF

PORTEUR	Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière (SONUCI)
CAPACITÉ	33 immeubles : 10 immeubles R+6 de bureaux et commerces, 23 immeubles R+3 d'habitation avec des appartements F2, F3 et F4
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-005

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Étude de faisabilité réalisée
- **Autorisations** : Obtenues auprès du ministère de tutelle
- **Site** : Disponible

Objectifs

Accroître et moderniser le patrimoine immobilier de la SONUCI afin de satisfaire les besoins en logements, bureaux et commerces, et offrir une large gamme de produits et services à sa clientèle

- Accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de la politique nationale de l'habitat
- Offrir aux salariés des secteurs public, parapublic et privé des logements décents à des coûts compétitifs et abordables
- Participer à l'amélioration du cadre de vie des populations et à la modernisation des villes
- Renforcer les capacités financières de la SONUCI
- Répondre à la demande croissante et diversifiée de la clientèle

Composantes

1. Composante 1 : Aménagement des sites : viabilisation, avec voiries, eau, électricité et assainissement ; aménagement urbain, avec espaces verts et équipements collectifs
2. Composante 2 : Construction des immeubles

Résultats attendus

- Embellissement et modernisation de la ville

Alignement stratégique

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme de la Refondation de la République 2025-2029 et dans la modernisation de la ville de Niamey. Il propose des solutions économiques, sociales et écologiques durables, intégrant des logements, des espaces commerciaux et des services, des parkings, ainsi que des infrastructures de traitement des eaux usées et d'assainissement.

Modèle économique

Sources de revenus

- Location
- Partenariats avec des institutions financières
- Revenus commerciaux annexes

Hypothèses de rentabilité

- Coût variable de location
- Taux de commercialisation de 85 à 95 %
- Subventions partielles de l'État

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Bureaux d'études ; entreprises de BTP nationales et internationales

Partenaires financiers

Investisseurs privés ; banques locales et régionales ; institutions de financement du développement

Rôle de l'État

Incitations fiscales ; garantie partielle des financements ; facilitation administrative

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Retards de financement ; hausse des coûts des matériaux ; faible capacité d'achat des ménages ; délais administratifs	Diversification des sources de financement ; industrialisation des procédés de construction ; mise en place de crédits immobiliers adaptés

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Référentiel géographique national du Niger (RGNN-200)

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Institut Géographique National du Niger (IGNN)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
5 milliards FCFA ≈ 7,62 millions EUR	**L'étendue du territoire national**	**Fonds propres de l'État – PTF** Prêt

L'opportunité

La BDcarto200 sera la référence numérique des SIG ; cela facilitera l'intégration des informations d'un SIG à l'autre et la possibilité de mises à jour ultérieures par couche. Cet outil contribuera à la prise de décisions pour éradiquer la pauvreté au Niger.

Les infrastructures géodésiques sécurisées.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NATURE DU FINANCEMENT	Prêt
POPULATION CIBLE	National
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Réaliser en 5 ans une cartographie numérique à jour et homogène du Niger

- Construire un nouveau réseau de bornes géodésiques et de nivellement
- Doter le pays d'un réseau de stations GNSS permanentes
- Assurer la révision en 5 ans des 119 cartes au 1/200 000 couvrant la totalité du pays. La partie du pays au sud du 16e parallèle ainsi que les vallées fossiles du nord seront traitées par des cartes au trait, alors que le nord du pays, en grande partie désertique, fera l'objet de spatio-cartes
- Disposer d'une base de données cartographiques nationale BDCN 200 des informations contenues dans les cartes au 1/200 000, avec une richesse de contenu cohérente avec une cartographie au 1/100 000 (6 couches d'informations : localités, limites administratives, voies de communication, hydrographie, topographie, occupation du sol)
- Adopter l'échelle de 1/100 000 pour les cartes de base

- Renforcer les capacités techniques, humaines et logistiques de l'IGNN en vue d'améliorer la production, l'organisation, l'entretien des réseaux et la mise à jour des cartes
- Mettre à la disposition des stratégies sectorielles des infrastructures géodésiques et cartes topographiques de référence, fiables et actualisées
- Disposer de bases de données à grande échelle (1/100 000) sur les principaux centres urbains du pays (chefs-lieux de région) à partir d'imagerie satellitaire de très haute résolution

Composantes

1. Composante 1 : acquisition des images satellites haute résolution (HR) et très haute résolution (THR) ou des prises de vue aériennes (PVA) pour traitements
2. Composante 2 : équipements (information, Global Positioning System (GPS), véhicules, etc.) pour la mise en œuvre
3. Composante 3 : assistance technique et formation de courte durée et de longue durée
4. Composante 4 : fonctionnement et production des bases de données (BD)

Résultats attendus

- Une cartographie numérique à jour et homogène du Niger est réalisée
- L'échelle de 1/100 000 pour les cartes de base est adoptée

Alignement stratégique

Axe 4 du PRR, l'accélération des réformes sociales

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Réhabilitation des quartiers anciens

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Administration publique · Direction générale de l'Architecture et de la Construction (DGAC)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
42,5 milliards FCFA ≈ 64,8 millions EUR	**Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder**	**Prêt**	**30 ans**

Montant recherché auprès des investisseurs : 42 500 000 000 FCFA. Apport propre du promoteur : requalification foncière.

L'opportunité

Les quartiers anciens constituent le noyau fondateur des villes et le dépositaire de leur mémoire historique, culturelle et sociale. Sous l'effet conjugué du vieillissement du bâti, de la croissance urbaine rapide, de l'insuffisance d'investissements structurants et de l'urbanisation non planifiée, ces espaces connaissent aujourd'hui une dégradation avancée de leur cadre de vie.

Dans la dynamique de résilience des villes face au changement climatique et de promotion d'un développement inclusif, la réhabilitation intégrée des quartiers anciens s'impose comme une priorité nationale. Le projet vise à concilier préservation du patrimoine, amélioration des conditions de vie, redynamisation économique et renforcement de la gouvernance urbaine, en plaçant les populations au cœur du processus de transformation.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-002

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non réalisées
- **Autorisations** : Non obtenues
- **Site** : Disponible

Objectifs

Engager une transformation durable et intégrée des tissus urbains anciens, en améliorant substantiellement le cadre de vie des populations, en valorisant le patrimoine urbain et en renforçant la fonctionnalité, la résilience et l'attractivité des villes

- Offrir un habitat minimal décent aux populations
- Requalifier les espaces publics afin de renforcer la salubrité, la sécurité et la convivialité urbaine
- Préserver, restaurer et valoriser le patrimoine urbain et architectural
- Stimuler la dynamique socio-économique locale et renforcer la cohésion sociale
- Réaliser des infrastructures et équipements de base au niveau des quartiers ciblés

- Prévenir la formation des bidonvilles

Composantes

1. Réalisation des études de faisabilité
2. Réalisation des états des lieux des quartiers ciblés
3. Réalisation des plans d'aménagement et évaluation des biens qui seront touchés par les travaux dans les quartiers concernés
4. Études d'analyse du profil de pauvreté et caractérisation des groupes sociaux vulnérables des quartiers concernés
5. Acquisition et aménagement des sites de recasement
6. Travaux d'aménagement dans les quartiers concernés
7. Élaboration de la Stratégie nationale d'amélioration et de prévention des bidonvilles

Résultats attendus

- Un modèle de développement urbain inclusif, résilient et équilibré est promu

Modèle économique

Sources de revenus

- Rente foncière

Hypothèses de rentabilité

- Polarisation d'activités
- Attractivité économique et touristique

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

UNESCO

Partenaires financiers

BOAD

Rôle de l'État

Facilitateur

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Attachement culturel des habitants ; changement de paradigme	Sensibilisation et péréquation économique

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Système d'information foncière (SIF)

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Direction générale des Domaines de l'État



COÛT ESTIMATIF
45 à 60 milliards FCFA

LOCALISATION
National

FINANCEMENT RECHERCHÉ
Partenaire technique (PT) ANSI + partenaire financier (PF) Banque mondiale / PVI ; soutien financier de l'État et institutions publiques
Recherché : don / prêt / PPP

L'opportunité

Disponibilité du site, disponibilité du matériel (acquisition de 2 stations CORS) ; commercialisation de données géographiques.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NATURE DU FINANCEMENT	Recherché : don / prêt / PPP
POPULATION CIBLE	Toutes les régions
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-004

Objectifs

Normalisation et unification du cadastre sur l'ensemble du territoire national

- Finaliser la conversion et la migration des données foncières à l'échelle nationale (fiabilité, intégrité, harmonisation)
- Revoir, simplifier et optimiser l'ensemble des processus de gestion des informations foncières
- Développer un nouveau système d'information foncière (SIF) moderne LADM (Land Administration Domain Model)
- Intégrer au SIF les modules relatifs à l'évaluation foncière ainsi qu'aux procédures d'aménagement du territoire
- Déployer progressivement le système sur l'ensemble du territoire national, incluant quinze (15) nouveaux districts
- Assurer la production des assemblages des plans de lotissement à l'échelle 1/5 000 pour l'ensemble des centres urbains
- Produire des mappes cadastrales et foncières à l'échelle 1/1 000 (précision et fiabilité des données)
- Renforcer les capacités techniques et logistiques du ministère en charge des domaines, notamment par la création d'une agence ou d'un institut national dédié à la géolocalisation, regroupant l'ensemble des compétences techniques en matière de cartographie, de géodésie et de systèmes d'information géographique

Composantes

1. Composante 1 : design détaillé du système
2. Composante 2 : conversion des données
3. Composante 3 : intégration des données (cadastrales et d'enregistrement)
4. Composante 4 : déploiement du système

Résultats attendus

- Une gouvernance foncière moderne, transparente et performante est instaurée
- La couverture du territoire national est assurée par un réseau de stations GNSS

Alignement stratégique

Axe 4 du PRR, l'accélération des réformes sociales

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Voiries et réseaux de drainage à Diffa et Tillabéry

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Direction générale de l'Urbanisme et de la Promotion du logement



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
4,9 milliards FCFA ≈ 7,47 millions EUR	**Diffa, Tillabéry**	**Fonds propres de l'État (30 000 000 FCFA pour l'étude, composante 1) + PTF / investisseurs à rechercher (4 872 574 425 FCFA)** Don, prêt	**2 267 ml de berges et de fond de kori ; piste digue de 1 901 ml**

L'opportunité

Entreprises locales existantes, main-d'œuvre locale disponible, matériaux de construction disponibles, antenne régionale PIDUREM présente à Tillabéri.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NATURE DU FINANCEMENT	Don, prêt
POPULATION CIBLE	Populations urbaines de Diffa et Tillabéry
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Études de faisabilité technique et environnementale existantes (à actualiser)

Objectifs

Améliorer les réseaux de drainage et optimiser la gestion des eaux pluviales pour les villes de Diffa et Tillabéry afin de réduire la récurrence des inondations dans ces villes

- Construire des voies pavées à Diffa
- Traiter 2 267 ml de berges et de fond du kori Zango-Bagdad dans la ville de Tillabéry
- Construire une piste digue de 1 901 ml pour la ville de Tillabéry

Composantes

1. Composante 1 : actualisation des études de faisabilité technique et environnementale existantes
2. Composante 2 : travaux de construction des ouvrages

Résultats attendus

- Les ouvrages de drainage sont fonctionnels
- Les risques d'inondation sont réduits

Alignement stratégique

Axe 4 du PRR, l'accélération des réformes sociales

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Zone industrielle intégrée de Dosso (ZIID)

Porté par **Ministère du Commerce et de l'Industrie**



COÛT ESTIMATIF

40 milliards FCFA

≈ 61,0 millions EUR

LOCALISATION

Région de Dosso, sur la Route nationale n° 1, à environ 140 km de Niamey, au carrefour des corridors vers le Bénin et le Nigeria

FINANCEMENT RECHERCHÉ

État, partenaires / développeur privé (PPP)

Fonds propres, prêt, appui

Montage financier : État du Niger 10 %, soit environ 4 milliards FCFA, en apport financier ; développeur stratégique privé 90 %, soit environ 36 milliards FCFA, pour le foncier, les études, les travaux VRD, la construction du port sec et des entrepôts et la gestion opérationnelle de la zone.

L'opportunité

Le projet concerne l'aménagement et l'exploitation de la Zone industrielle intégrée de Dosso. L'engagement de l'État se limite à un apport financier correspondant à 10 % du coût total d'investissement. L'ensemble du foncier, des études, des travaux de voirie et réseaux divers (VRD), de la construction du port sec/entrepôts et de la gestion opérationnelle est pris en charge par le partenaire privé/développeur stratégique sélectionné en PPP.

Rôle du développeur, partenaire stratégique en PPP : aménager, viabiliser et commercialiser les parcelles industrielles ; construire et exploiter le port sec, les entrepôts et le guichet unique ; assurer la gestion opérationnelle et la promotion de la zone.

Atouts de la région : première région productrice de manioc, avec 222 000 t en 2021, soit 28,6 % de la production nationale ; grand bassin de niébé, avec 550 000 t en 2021 ; cultures irriguées dans les vallées fossiles ; position de carrefour sur la RN1, porte d'entrée des marchandises en provenance des ports du golfe de Guinée.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Commerce et de l'Industrie
NATURE DU FINANCEMENT	Fonds propres, prêt, appui
POPULATION CIBLE	Les opérateurs économiques, les producteurs
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet CI-003

Objectifs

Stimuler la croissance économique à travers le développement d'une plateforme industrielle internationale, comme levier pour l'émergence et le développement des zones d'attraits d'investissements, de compétitivité et de création massive d'emplois

- Créer une plateforme agro-industrielle et logistique moderne à Dosso pour valoriser les filières agricoles et pastorales régionales
- Développer un pôle de stockage et de transit stratégique connecté aux corridors sous-régionaux
- Promouvoir la transformation locale

Composantes

1. Ingénierie, foncier, VRD et apport financier de l'État
2. Infrastructures logistiques, entrepôts et guichet unique
3. Gouvernance et promotion des investissements

Résultats attendus

- Une plateforme agro-industrielle et logistique moderne à Dosso est créée pour valoriser les filières agricoles et pastorales régionales
- Un pôle de stockage et de transit stratégique connecté aux corridors sous-régionaux est développé
- La transformation locale est promue

Alignement stratégique

Accélération de la croissance industrielle, stimulation de la transformation locale, réduction des importations et augmentation des recettes fiscales. Restructuration et modernisation du tissu industriel, décongestion de la zone urbaine et valorisation du foncier public.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Zone économique spéciale (ZES) d'Agadez

Porté par **Ministère du Commerce et de l'Industrie**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
50 milliards FCFA ≈ 76,2 millions EUR	**Région d'Agadez**	**État, partenaires / développeur privé (PPP)** Fonds propres, prêt, appui	**500 ha**

Montage financier : État du Niger 20 %, soit environ 10 milliards FCFA, pour la mise à disposition des terrains, la viabilisation complète du site, les études de faisabilité et d'impact environnemental et social et un apport financier ; partenaires et développeur privé 80 %, soit environ 40 milliards FCFA, pour les infrastructures industrielles, logistiques et administratives et l'exploitation de la zone.

L'opportunité

Le projet porte sur l'aménagement, la viabilisation et la gouvernance d'une Zone économique spéciale (ZES) d'une superficie de 500 hectares à Agadez. Conçu sur un modèle de partenariat public-privé (PPP), la contrepartie de l'État intègre la mise à disposition des terrains d'implantation, la viabilisation complète du site (VRD : voiries lourdement structurées, raccordement électrique, réseau d'eau, fibre optique, clôture et guichet unique), la réalisation des études de faisabilité et d'impact environnemental (EIES), ainsi qu'un apport financier pour atteindre 20 % du coût total d'investissement. La ZES offrira un régime fiscal et douanier incitatif pour attirer les entreprises de transformation et de services logistiques.

Secteurs éligibles : transformation agro-pastorale et valorisation des sous-produits de l'élevage ; transformation des minerais et industries connexes ; artisanat ; services logistiques et commerce vers l'AES et l'Afrique du Nord.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Commerce et de l'Industrie
NATURE DU FINANCEMENT	Fonds propres, prêt, appui
POPULATION CIBLE	Les opérateurs économiques, les producteurs
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet CI-002

Objectifs

Stimuler la croissance économique à travers le développement d'une plateforme industrielle internationale, comme levier pour l'émergence et le développement des zones d'attraits d'investissements, de compétitivité et de création massive d'emplois

- Créer un pôle agro-industriel, minier et logistique intégré au Nord-Niger pour capter les chaînes de valeur régionales

- Promouvoir la transformation locale des ressources naturelles (artisanat, sous-produits de l'élevage, minerais)
- Stimuler l'investissement privé direct
- Renforcer l'intégration économique avec l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES) et l'Afrique du Nord

Composantes

1. Ingénierie, sécurisation foncière, VRD et apport financier
2. Infrastructures industrielles, logistiques et administratives
3. Gouvernance, promotion et attractivité

Résultats attendus

- Le site d'Agadez est intégralement viabilisé et structure un pôle agro-industriel, minier et logistique au Nord-Niger
- Les ressources naturelles et les productions pastorales de la région sont transformées localement
- L'investissement privé direct est accru et l'intégration avec l'AES et l'Afrique du Nord renforcée

Alignement stratégique

Accélération de la croissance industrielle, stimulation de la transformation locale, réduction des importations et augmentation des recettes fiscales. Restructuration et modernisation du tissu industriel, décongestion de la zone urbaine et valorisation du foncier public.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Zone économique spéciale (ZES) de Niamey

Porté par **Ministère du Commerce et de l'Industrie**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
60 milliards FCFA ≈ 91,5 millions EUR	**Région de Niamey**	**État, partenaires / développeur privé (PPP)** Fonds propres, prêt, appui	**500 ha**

L'opportunité

Le projet concerne l'aménagement, la viabilisation et la gestion d'une Zone économique spéciale (ZES) de 500 hectares dans la région de Niamey. Réalisé sous forme de partenariat public-privé (PPP), la contrepartie de l'État intègre la mise à disposition des terrains d'implantation, la viabilisation complète du site (VRD), la réalisation des études de faisabilité et d'impact environnemental pour atteindre 20 % du coût total d'investissement. La ZES appliquera un régime fiscal, douanier et réglementaire incitatif pour les entreprises implantées.

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Commerce et de l'Industrie
NATURE DU FINANCEMENT	Fonds propres, prêt, appui
POPULATION CIBLE	Les opérateurs économiques
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet CI-001

Objectifs

Stimuler la croissance économique à travers le développement d'une plateforme industrielle internationale, comme levier pour l'émergence et le développement des zones d'attraits d'investissements, de compétitivité et de création massive d'emplois

- Doter la capitale d'une plateforme industrielle et logistique moderne de classe internationale pour accélérer l'industrialisation
- Stimuler la transformation des produits locaux
- Favoriser la substitution aux importations
- Attirer les investissements directs étrangers (IDE)
- Positionner Niamey comme un hub économique stratégique au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES)

Composantes

1. Foncier, études d'ingénierie, viabilisation VRD et apport financier
2. Infrastructures industrielles, commerciales et administratives
3. Cadre réglementaire, promotion et gestion

Résultats attendus

- La région de Niamey dispose d'une plateforme industrielle et logistique moderne de classe internationale pour accélérer l'industrialisation
- La transformation des produits locaux est stimulée
- La substitution aux importations est renforcée
- Les investissements directs étrangers (IDE) sont augmentés
- Niamey est devenue un hub économique stratégique au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES)

Alignement stratégique

Accélération de la croissance industrielle, stimulation de la transformation locale, réduction des importations et augmentation des recettes fiscales. Restructuration et modernisation du tissu industriel, décongestion de la zone urbaine et valorisation du foncier public.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Aménagement et bitumage de la route Sabongari – Dioundiou – Boureimi (100 km)

Porté par **Ministère de l'Équipement et des Infrastructures**
Direction générale des Infrastructures

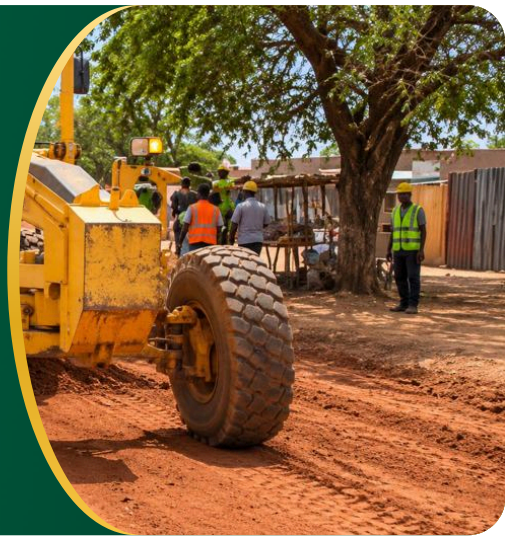

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
72 milliards FCFA ≈ 110 millions EUR	**Région de Dosso : départements de Gaya, Dioundiou, Tibiri et Doutchi**	**État du Niger, partenaires techniques et financiers (PTF)** Fonds propres, prêts, dons	**100 km de chaussée bitumée à 2 voies**

Coût indicatif.

L'opportunité

Le projet aménage une chaussée bidirectionnelle (1 × 2 voies) de 7 m revêtue en béton bitumineux (BBME), avec des accotements de 1,5 m de part et d'autre en enduit superficiel. Il désenclave les départements de Gaya, Dioundiou, Tibiri et Doutchi et renforce les échanges avec le Nigéria et le Bénin.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Équipement et des Infrastructures
NATURE DU FINANCEMENT	Fonds propres, prêts, dons
POPULATION CIBLE	Populations riveraines (communes de Yélou, Dioundiou, Zabori, Kara Kara, Guéchémé et Koré Mairoua) ; indirectement, l'ensemble de la population nigérienne
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Disponibles ; révision nécessaire avant les travaux
- **Prochaine étape** : Recherche de financement

Objectifs

Désenclaver la zone du projet afin de faciliter les échanges économiques, sociaux et culturels aux niveaux national et sous-régional

- Réduire les coûts et le temps de transport entre Sabongari, Dioundiou, Boureimi et le chef-lieu de la région de Dosso
- Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et aux marchés le long du corridor
- Stimuler les échanges commerciaux et agricoles entre Gaya, Dioundiou et Doutchi, et avec les pays voisins
- Renforcer la sécurité routière et le confort de circulation

- Créer des emplois locaux pendant les travaux

Composantes

1. Indemnisations
2. Travaux de construction
3. Contrôle et surveillance des travaux

Résultats attendus

- 100 km de route aménagés et bitumés aux normes
- Temps de trajet vers le chef-lieu de région nettement réduit
- Échanges accrus entre Gaya, Dioundiou, Tibiri, Doutchi, le Nigéria et le Bénin
- Recettes fiscales et investissements privés stimulés dans la zone

Alignement stratégique

Axe 2 « Désenclavement interne et externe du pays » de la Stratégie nationale des transports (SNT) ; axe 3 du Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : « Développement des bases de production pour la souveraineté économique ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Construction de l'échangeur du Rond-point des Armées et de ses voies d'accès (Niamey)

Porté par **Ministère de l'Équipement et des Infrastructures**
Direction générale des Infrastructures



COÛT ESTIMATIF
30 milliards FCFA
≈ 45,7 millions EUR

LOCALISATION
Niamey, commune IV (Rond-point des Armées et abords)

FINANCEMENT RECHERCHÉ
État du Niger, partenaires techniques et financiers (PTF)
Fonds propres, prêts, dons

CAPACITÉ
Échangeur dénivelé et voies d'accès

Coût indicatif.

L'opportunité

Le projet réaménage le carrefour du Rond-point des Armées, point stratégique de la circulation à Niamey, par un échangeur dénivelé et ses voies d'accès. Il accompagne la croissance démographique et la hausse du trafic urbain de la capitale.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Équipement et des Infrastructures
NATURE DU FINANCEMENT	Fonds propres, prêts, dons
POPULATION CIBLE	Riverains et usagers de la zone ; indirectement, la population de Niamey
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Disponibles
- **Prochaine étape** : Recherche de financement

Objectifs

Améliorer la fluidité, le confort et la sécurité de la circulation à Niamey, en particulier dans la commune IV

- Réduire nettement le temps de parcours au Rond-point des Armées
- Supprimer les points de congestion du carrefour
- Réduire les risques de collision et d'accident
- Faciliter les liaisons entre la commune IV et les autres communes de Niamey

Composantes

1. Indemnisations
2. Travaux de construction
3. Contrôle et surveillance des travaux

Résultats attendus

- Un échangeur fonctionnel et ses voies d'accès sont construits
- La congestion de la commune IV et de ses environs est atténuée
- Le nombre d'accidents au carrefour diminue
- Des emplois temporaires sont créés pendant les travaux

Alignement stratégique

Axe 2 « Désenclavement interne et externe du pays » de la Stratégie nationale des transports (SNT) ; axe 3 du Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : « Développement des bases de production pour la souveraineté économique ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Réhabilitation de la route Niamey – Tillabéri (115 km)

Porté par **Ministère de l'Équipement et des Infrastructures**
Direction générale des Infrastructures



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
À préciser	**Régions de Niamey et de Tillabéri (départements de Tillabéri et d'Ayérou)**	**État du Niger, partenaires techniques et financiers (PTF)** Fonds propres, prêts, dons	**115 km de chaussée bitumée à 2 voies**

Coût non chiffré dans la fiche du ministère (« PM »).

L'opportunité

Le projet réhabilite une chaussée bidirectionnelle (1 × 2 voies) de 7 m revêtue en béton bitumineux (BBME), avec des accotements de 1,5 m en enduit superficiel. L'axe Niamey – Tillabéri est un corridor d'échanges avec le Mali.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Équipement et des Infrastructures
NATURE DU FINANCEMENT	Fonds propres, prêts, dons
POPULATION CIBLE	Producteurs et populations riveraines ; usagers de la route et, plus largement, la population nigérienne
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Disponibles
- **Prochaine étape** : Recherche de financement

Objectifs

Reconstruire la route pour réduire le temps de parcours, sécuriser la circulation et améliorer les conditions de vie des riverains

- Réduire les coûts et le temps de transport entre Niamey et Tillabéri
- Faciliter les échanges transfrontaliers avec le Mali
- Améliorer l'accès des riverains aux services sociaux de base
- Renforcer la sécurité routière
- Créer des emplois locaux pendant les travaux

Composantes

1. Indemnisations
2. Travaux
3. Contrôle et surveillance des travaux

Résultats attendus

- 115 km de route réhabilités et remis aux normes
- Connectivité avec le Mali consolidée et échanges accrus
- Sécurité et confort de circulation améliorés
- Des emplois temporaires sont créés pendant les travaux

Alignement stratégique

Axe 2 « Désenclavement interne et externe du pays » de la Stratégie nationale des transports (SNT) ; axe 3 du Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : « Développement des bases de production pour la souveraineté économique ».

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Interconnexion ferroviaire Maradi-Dosso-Niamey-frontière Burkina Faso



Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**
Entreprise publique · Direction générale des Transports ferroviaires, maritimes et fluviaux

COÛT ESTIMATIF

2 202,016 milliards FCFA
≈ 3,36 milliards EUR

LOCALISATION

Maradi-Dosso-Niamey-Téra-frontière Burkina Faso

FINANCEMENT RECHERCHÉ

PTF, PPP, privés

CAPACITÉ

Voie unique avec possibilité de dédoublement de la voie si nécessaire ; écartement standard (1,435 m) ; charge à l'essieu : 25 tonnes ; voie équipée de rails UIC 54 kg posés sur traverses en béton armé bi-blocs ; mode de traction : diesel avec possibilité d'une électrification future ; profil de la voie : rampes et pentes maxi : 10 ‰, au niveau des gares : 0 % ; rayon de courbure : minimum 500 m ; vitesse de conception de la ligne : voyageurs 160 km/h et marchandises 100 km/h

+ PM (matériel roulant, ateliers et centre de maintenance, gares)

L'opportunité

Le projet porte sur la construction d'une ligne de chemin de fer d'une distance de 774 km reliant les pays de l'AES et le Togo avec un accès aux ports maritimes du Nigeria à travers le projet ferroviaire Kano-Maradi. Cette ligne ferroviaire passera par les régions de Maradi, Tahoua, Dosso, Tillabéri et Niamey.

Ce projet permet de répondre à la problématique de l'enclavement du Niger, de l'intégration sous-régionale et régionale et du faible taux des échanges commerciaux intracommunautaires. Il s'inscrit en droite ligne de l'axe 3 du Programme de la Refondation de la République, à savoir : Développement des bases de production pour la souveraineté économique.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet TR-006

ÉTAT D'AVANCEMENT

- ✓ **Études** : Existence d'une étude de faisabilité pour le projet G5 Sahel
- – **Autorisations** : Non
- – **Disponibilité du site** : Non
- i **Autres éléments** : Extension du projet ferroviaire Kano-Maradi vers l'ouest du Niger

Objectifs

> **Contribuer au développement des potentialités économiques du Niger par la diversification des corridors ferroviaires et le désenclavement interne et externe du pays**

- Développer l'exploitation des ressources minières, le secteur agricole et industriel
- Diversifier les corridors de désenclavement du Niger et permettre aux pays de l'AES d'avoir un accès ferroviaire au port de Lagos (Nigeria)
- Augmenter les échanges commerciaux intracommunautaires
- Réduire les coûts de transports et d'entretien routier

Composantes

1. Études (APS, APD, DAO)
2. Travaux de construction de nouvelles lignes
3. Acquisition du matériel roulant

Alignement stratégique

Axe 3 du Programme de la Refondation de la République : Développement des bases de production pour la souveraineté économique

Budget détaillé

POSTE	FCFA
Études détaillées	5 395 000 000
Travaux	2 153 550 000 000
Contrôle et surveillance	43 071 000 000
Total	**2 202 016 000 000**

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Entrepreneur Mota Engil, Marocains…

Partenaires financiers

État, PTF, privés

Rôle de l'État

Contribuer au financement et permettre la mise en œuvre du projet

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Interconnexion ferroviaire Maradi-Zinder-Diffa-frontière Tchad

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**
Entreprise publique · Direction générale des Transports ferroviaires, maritimes et fluviaux



COÛT ESTIMATIF

1 746,329 milliards FCFA
≈ 2,66 milliards EUR

LOCALISATION

Maradi-Zinder-Diffa-frontière Tchad

FINANCEMENT RECHERCHÉ

PTF, PPP, privés

CAPACITÉ

Voie unique avec possibilité de dédoublement de la voie si nécessaire ; écartement standard (1,435 m) ; charge à l'essieu : 25 tonnes ; voie équipée de rails UIC 54 kg posés sur traverses en béton armé bi-blocs ; mode de traction : diesel avec possibilité d'une électrification future ; profil de la voie : rampes et pentes maxi : 10 ‰, au niveau des gares : 0 % ; rayon de courbure : minimum 500 m ; vitesse de conception de la ligne : voyageurs 160 km/h et marchandises 100 km/h

+ PM (matériel roulant, ateliers et centre de maintenance, gares)

L'opportunité

Le projet porte sur la construction d'une ligne de chemin de fer d'une distance de 840 km reliant le Tchad aux pays de l'AES et le Togo avec un accès aux ports maritimes du Nigeria à travers le projet ferroviaire Kano-Maradi. Cette ligne ferroviaire passera par les régions de Maradi, Zinder et Diffa.

Ce projet permet de répondre à la problématique de l'enclavement du Niger, de l'intégration sous-régionale et régionale et du faible taux des échanges commerciaux intracommunautaires. Il s'inscrit en droite ligne de l'axe 3 du Programme de la Refondation de la République, à savoir : Développement des bases de production pour la souveraineté économique.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet TR-005

ÉTAT D'AVANCEMENT

- ✓ **Études** : Existence d'une étude de faisabilité pour le projet G5 Sahel
- – **Autorisations** : Non
- – **Disponibilité du site** : Non
- i **Autres éléments** : Extension du projet ferroviaire Kano-Maradi vers l'est du Niger

Objectifs

> **Contribuer au développement des potentialités économiques du Niger par la diversification des corridors ferroviaires et le désenclavement interne et externe du pays**

- Développer l'exploitation des ressources minières, le secteur agricole et industriel
- Diversifier les corridors de désenclavement du Niger et permettre aux pays de l'AES d'avoir un accès ferroviaire au port de Lagos (Nigeria)
- Augmenter les échanges commerciaux intracommunautaires
- Réduire les coûts de transports et d'entretien routier

Composantes

1. Études (APS, APD, DAO)
2. Travaux de construction de nouvelles lignes
3. Acquisition du matériel roulant

Alignement stratégique

Axe 3 du Programme de la Refondation de la République : Développement des bases de production pour la souveraineté économique

Budget détaillé

POSTE	FCFA
Études détaillées	3 350 000 000
Travaux	1 739 500 000 000
Contrôle et surveillance	3 479 000 000
Total	**1 746 329 000 000**

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Entrepreneur Mota Engil, Marocains...

Partenaires financiers

État, PTF, privés

Rôle de l'État

Contribuer au financement et permettre la mise en œuvre du projet

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

NIGER INVEST — Zones économiques spéciales et corridors frontaliers

Porté par **Ministère de l'Économie et des Finances — Guichet Unique de Gestion du Code des Investissements** (DGER)

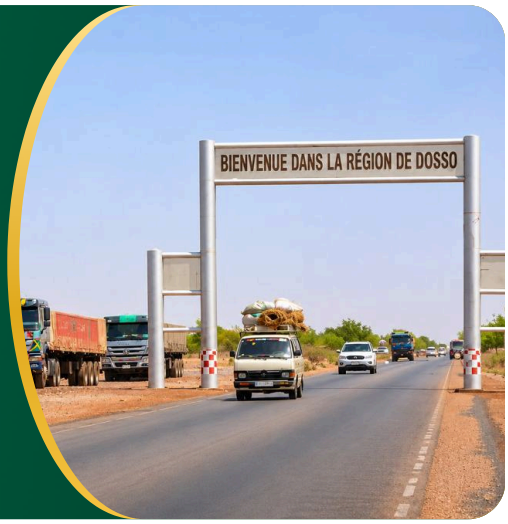

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
≈ 26,1 milliards FCFA ≈ 39,8 M EUR	**Corridors frontaliers : Maradi–Nigeria, Dosso/Gaya–Bénin, Zinder–Nigeria, Tillabéri–Mali/Burkina Faso**	**Capital privé (concessions, PPP, garanties)** 43,5 M USD privé + 3,5 M USD public de premières pertes	**≈ 10–15 %**

Capital privé recherché : 43,5 M USD, mobilisé par 3,5 M USD de capital public catalytique (effet de levier 1→4). Horizon d'investissement 2027–2032. Conversion FCFA/EUR indicative.

L'opportunité

Les zones économiques spéciales et les corridors frontaliers du Niger recèlent un potentiel d'échanges considérable dans le cadre de la ZLECAf, aujourd'hui sous-exploité faute d'infrastructures logistiques, d'accès au crédit pour les MPME et de facilitation douanière.

NIGER INVEST structure une offre d'investissement : un capital public catalytique mobilise, avec un effet de levier de 1 à 4, le capital privé au service de l'investissement, de l'emploi et des échanges.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Économie et des Finances — Guichet Unique de Gestion du Code des Investissements (DGER)
NATURE DU FINANCEMENT	43,5 M USD privé + 3,5 M USD public de premières pertes
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Cadre légal en place** : Code des investissements (régime Zones Franches et Points Francs) et stratégie nationale ZLECAf.
- **Gouvernance définie** : Comité de pilotage (MEF), autorités de gestion par zone, comité consultatif des investisseurs.
- **Maturité : concept d'investissement** : Faisabilité détaillée et due diligence à engager.

Objectifs

Contribuer à la transformation économique inclusive du Niger et à la valorisation du potentiel des zones économiques spéciales et des corridors frontaliers, en mobilisant le capital privé au service de l'investissement, de l'emploi et des échanges dans la ZLECAf.

Composantes

1. Infrastructures économiques inclusives — plateformes logistiques, entrepôts et unités agro-industrielles en zones franches et aux points de passage (Concession / PPP BOT, 15–20 ans ; TRI 12–18 %)
2. Garantie et crédit MPME — garantie de premières pertes et lignes de crédit via banques et EMF, pour les coopératives, jeunes et femmes des filières agropastorales (levier public 1:4 ; rendement 8–12 % net)
3. Digitalisation douanière — plateforme numérique et guichet unique frontalier sur les corridors ZLECAf, rémunérés aux gains de performance (PPP output-based, 5–7 ans ; 15–25 % des gains)

Résultats attendus

Impact attendu

- 50 000 jeunes entrepreneurs (15–35 ans), dont 55 % de femmes
- 150 000 ménages à la sécurité alimentaire améliorée (dont 60 % dirigés par des femmes)
- 2 sites pilotes aménagés (Maradi, Dosso/Gaya) puis réplication

Alignement stratégique

Aligné sur le PRR 2025–2029, la ZLECAf et le cadre UEMOA. ODD 5, 8, 9 et 17.

Plan de financement — capital privé sollicité

COMPOSANTE	ACTION	FCFA
Infrastructures (PPP BOT)	Concession, 15–20 ans	12 900 000 000
Garantie et crédit MPME	Levier public 1:4	8 400 000 000
Douane numérique	PPP output-based	4 800 000 000
Total		**26 100 000 000**

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Guichet Unique de Gestion du Code des Investissements ; autorités de gestion par zone.

Partenaires financiers

Banques et établissements de microfinance ; investisseurs privés ; 3,5 M USD de capital public de premières pertes.

Rôle de l'État

Comité de pilotage (MEF) ; comité consultatif des investisseurs.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Port sec d'Agadez

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**
Direction générale des Transports ferroviaires, fluviaux et maritimes



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
À préciser	**Région d'Agadez**	**PPP**	**50 ha**

L'opportunité

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de résilience pour la sauvegarde de la Patrie. Il consiste en la construction, l'équipement et l'exploitation d'un port sec dans la région d'Agadez.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non
- **Disponibilité du site** : Non
- **Autres éléments** : Projet non démarré

Objectifs

Contribuer au désenclavement du Niger par la maîtrise des flux du fret à l'import-export sur les corridors Libye-Niger et Algérie-Niger en réduisant les coûts économiques et les effets environnementaux, en améliorant les échanges commerciaux

- Accroître l'utilisation des ports libyens par les opérateurs économiques du Niger et du Tchad
- Limiter le temps de passage des marchandises du Niger dans les ports maritimes (surestaries et frais de stockage élevés)
- Rationaliser la distribution des marchandises et diminuer les coûts y afférents
- Assurer et sécuriser la régularité des approvisionnements par le stockage des marchandises du Niger sur le territoire national

Composantes

1. Études (études d'impact environnemental et social, études techniques détaillées)
2. Travaux de construction
3. Équipements (équipements de manutention et logiciels)

Modèle économique

Sources de revenus

- État, PTF et privés

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Opérateurs privés

Partenaires financiers

BAD, Banque mondiale, etc.

Rôle de l'État

Contribution au financement et mise à disposition du site

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Port sec de Dosso et son antenne de Niamey

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**
Direction générale des Transports ferroviaires, fluviaux et maritimes

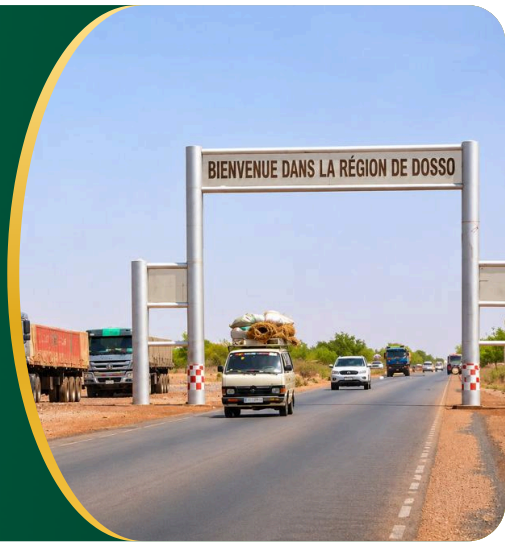

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
9,6 milliards FCFA ≈ 14,6 millions EUR	**Régions de Dosso et de Niamey**	**PPP**	**50 ha**

L'opportunité

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de résilience pour la sauvegarde de la Patrie. En effet, une convention de partenariat a été conclue le 28 octobre 2014 dans un cadre de partenariat public-privé, sans résultat concret. Cette convention est en instance de résiliation.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet TR-003

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Oui, mais à actualiser
- **Disponibilité du site** : Oui
- **Autres éléments** : Projet démarré avec Bolloré Africa Logistics sans résultat concret

Objectifs

Contribuer au désenclavement du Niger par la maîtrise des flux du fret à l'import-export sur les corridors Bénin-Niger et Togo-Niger en réduisant les coûts économiques et les effets environnementaux, en améliorant les échanges commerciaux

- Accroître l'utilisation des ports béninois et togolais par les opérateurs économiques du Niger et du Tchad
- Limiter le temps de passage des marchandises du Niger dans les ports maritimes (surestaries et frais de stockage élevés)
- Rationaliser la distribution des marchandises et diminuer les coûts y afférents
- Assurer et sécuriser la régularité des approvisionnements par le stockage des marchandises du Niger sur le territoire national

Composantes

1. Études (études d'impact environnemental et social, études techniques détaillées)

2 Travaux de construction

3 Équipements (équipements de manutention et logiciels)

Modèle économique

Sources de revenus

- État, PTF et privés

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Opérateurs privés

Partenaires financiers

BAD, Banque mondiale, etc.

Rôle de l'État

Contribution au financement et mise à disposition du site

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Port sec de Maradi

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**
Direction générale des Transports ferroviaires, fluviaux et maritimes



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
5,234 milliards FCFA ≈ 7,98 millions EUR	**Région de Maradi**	**PPP**	**200 ha**

L'opportunité

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de résilience pour la sauvegarde de la Patrie. Il repose sur la réalisation en cours de la ligne ferroviaire Kano-Maradi et consiste en la construction, l'équipement et l'exploitation d'un port sec dans la région de Maradi.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet TR-004

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Études en cours
- **Disponibilité du site** : Oui (site identifié, processus d'affectation en cours)
- **Autres éléments** : Financement des études par la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du Programme de développement d'une zone agro-industrielle et portuaire (PROZAP – Maradi)

Objectifs

Contribuer au désenclavement du Niger par la maîtrise des flux du fret à l'import-export sur les corridors Nigeria-Niger en réduisant les coûts économiques et les effets environnementaux, en améliorant les échanges commerciaux

- Accroître l'utilisation des ports nigérians par les opérateurs économiques du Niger et du Tchad
- Limiter le temps de passage des marchandises du Niger dans les ports maritimes (surestaries et frais de stockage élevés)
- Rationaliser la distribution des marchandises et diminuer les coûts y afférents
- Assurer et sécuriser la régularité des approvisionnements par le stockage des marchandises du Niger sur le territoire national

Composantes

1. Études (études d'impact environnemental et social, études techniques détaillées)
2. Travaux de construction
3. Équipements (équipements de manutention et logiciels)

Modèle économique

Sources de revenus

- État, PTF et privés

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Opérateurs privés

Partenaires financiers

BAD, Banque mondiale, etc.

Rôle de l'État

Contribution au financement et mise à disposition du site

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Port sec de Zinder

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**
Direction générale des Transports ferroviaires, fluviaux et maritimes



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
À préciser	**Région de Zinder**	**PPP**	**50 ha**

L'opportunité

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de résilience pour la sauvegarde de la Patrie. Il consiste en la construction, l'équipement et l'exploitation d'un port sec dans la région de Zinder.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non
- **Disponibilité du site** : Non
- **Autres éléments** : Projet non démarré

Objectifs

Contribuer au désenclavement du Niger par la maîtrise des flux du fret à l'import-export sur les corridors Nigeria-Niger et Tchad-Niger en réduisant les coûts économiques et les effets environnementaux, en améliorant les échanges commerciaux

- Accroître l'utilisation des ports nigérians par les opérateurs économiques du Niger et du Tchad
- Limiter le temps de passage des marchandises du Niger dans les ports maritimes (surestaries et frais de stockage élevés)
- Rationaliser la distribution des marchandises et diminuer les coûts y afférents
- Assurer et sécuriser la régularité des approvisionnements par le stockage des marchandises du Niger sur le territoire national

Composantes

1. Études (études d'impact environnemental et social, études techniques détaillées)
2. Travaux de construction
3. Équipements (équipements de manutention et logiciels)

Modèle économique

Sources de revenus

- État, PTF et privés

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Opérateurs privés

Partenaires financiers

BAD, Banque mondiale, etc.

Rôle de l'État

Contribution au financement et mise à disposition du site

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S07 – TRANSPORT & LOGISTIQUE

Renouvellement du parc automobile du Niger

Porté par **Ministère des Transports et de l'Aviation Civile**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
40 milliards FCFA ≈ 61,0 millions EUR	**Toutes les régions**	**État** PPP

L'opportunité

L'absence de voie ferrée sur le territoire national, les problèmes de navigabilité sur le fleuve Niger et la faiblesse du transport aérien font du transport routier le principal mode de transport, qui draine 95 % du fret national.

Les échanges commerciaux, tant à l'intérieur qu'avec l'extérieur, s'effectuent dans un environnement concurrentiel caractérisé par de profondes mutations au niveau national, régional et international. L'accroissement de la demande de transport enregistré ces dernières années devrait se poursuivre et s'amplifier avec notamment le développement de l'activité des industries extractives, l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) et de la population.

Pour faire face à ces défis, le Gouvernement s'est résolument engagé dans une politique de réforme et de modernisation du secteur des transports afin d'assurer une meilleure compétitivité de l'économie.

Le projet de renouvellement du parc automobile de transport public constitue une mesure de lutte contre les pratiques de surcharge des véhicules poids lourds et pour la préservation du patrimoine routier du pays.

À cet effet, le Gouvernement, à travers le Ministère des Transports et de l'Aviation Civile, a réalisé une étude pour identifier les besoins et proposé un dispositif de renouvellement du parc automobile du Niger.

EN BREF

PORTEUR	Ministère des Transports et de l'Aviation Civile
NATURE DU FINANCEMENT	PPP
POPULATION CIBLE	Le Ministère des Transports, le Ministère de l'Équipement, les transporteurs, les usagers des transports, les chargeurs, les concessionnaires et entreprises importatrices de matériels, les entreprises de démolition-broyage des véhicules usagés et obsolètes, l'ensemble de la population du Niger
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet TR-002

Objectifs

Contribuer au désenclavement interne et externe du pays et à l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale

- Renouveler le parc de véhicules de transport public de voyageurs et de marchandises par des véhicules neufs
- Mettre en place les instruments de financement (code des investissements, ligne de crédit, etc.)
- Améliorer la qualité des prestations de transports (coûts, délais, sécurité)
- Réduire significativement les accidents de la circulation et les effets négatifs sur l'environnement
- Professionnaliser les transporteurs
- Mettre aux normes les véhicules de transport de marchandises et d'hydrocarbures conformément au Règlement n° 14 de l'UEMOA

Composantes

1. Le choix des véhicules
2. Le choix et la mise en place des instruments de financement
3. La professionnalisation des transporteurs
4. Le cadre institutionnel, juridique et organisationnel
5. La mise en œuvre des mesures d'accompagnement

Résultats attendus

Amélioration de la compétitivité de l'économie nationale à travers

- Les 5 000 véhicules neufs de transport public de voyageurs et de marchandises sont acquis
- Les caractéristiques techniques des matériels roulants sont spécifiées
- Les instruments de financement sont identifiés et mis en place
- Les transporteurs artisans sont formés et professionnalisés
- Les coûts de transport ont baissé
- Les accidents de la circulation routière ont baissé de plus de 25 %
- La dégradation des routes est minimisée

Alignement stratégique

En parfaite adéquation avec l'axe 3 du Programme de la Refondation 2025-2029

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S10 – EAU & IRRIGATION

Contrat-plan pluriannuel 2024-2027 de l'ONAHA : Programme Grande Irrigation

Porté par **Office National des Aménagements Hydro-Agricoles** (ONAHA)
Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) · Direction générale de l'ONAHA

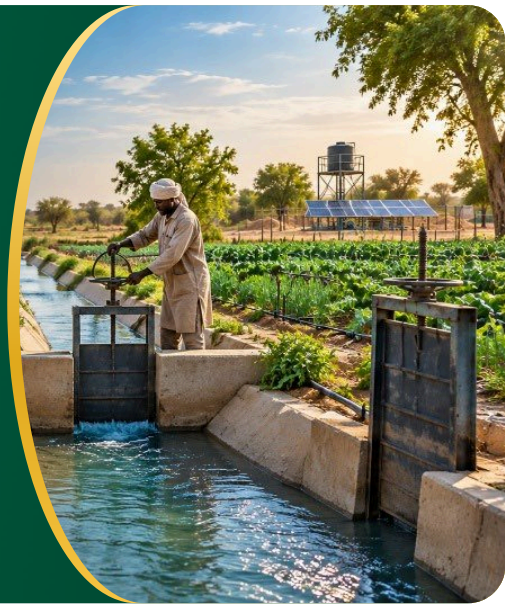

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
128 milliards FCFA ≈ 195 millions EUR	**National : zones à fort potentiel agricole, sur toute l'étendue du territoire**	**Prêt, PTF, PPP**	**7 à 10 ans estimés**

Montant total du contrat-plan. Montant recherché auprès des investisseurs : 128 000 000 000 FCFA.

L'opportunité

Le contrat-plan quadriennal 2024-2027 liant l'ONAHA à l'État s'inscrit dans le cadre du développement de l'agriculture irriguée pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire. L'ONAHA s'engage à réaliser en quatre ans, sur financement de l'État et de ses partenaires, 8 000 ha de travaux neufs d'aménagements hydro-agricoles et 3 700 ha de travaux de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles déjà existants.

Le programme répond à la problématique de la souveraineté alimentaire en développant les cultures irriguées, en cohérence avec les priorités nationales : développement de l'agriculture irriguée, création d'emplois, valorisation durable des ressources en eau.

EN BREF

PORTEUR	Office National des Aménagements Hydro-Agricoles (ONAHA)
CAPACITÉ	8 000 ha de travaux neufs d'aménagements hydro-agricoles et 3 700 ha de réhabilitation d'aménagements existants, en 4 ans
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet AG-001

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Étude de faisabilité** : Non précisée par la fiche
- **Sites** : Identifiés par l'État pour l'année 2026

Objectifs

Accroître la production agricole par le développement de l'agriculture irriguée

- Sécuriser la production de riz et de cultures maraîchères
- Augmenter les revenus des producteurs

- Réduire la dépendance aux importations alimentaires

Composantes

1. Ouvrages de mobilisation de l'eau
2. Réseaux d'irrigation et de drainage
3. Équipements de pompage
4. Pistes d'accès
5. Mise en valeur des aménagements

Résultats attendus

- Création d'environ 33 000 emplois directs et indirects
- Contribution aux recettes fiscales locales et nationales
- Développement économique régional par la valorisation agricole
- Renforcement de la souveraineté alimentaire et de la résilience climatique

Modèle économique

Sources de revenus

- Production agricole : riz, maraîchage
- Redevances d'eau
- Taxes locales

Hypothèses de rentabilité

- Productivité accrue grâce à une irrigation maîtrisée

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

DGGR, PACIPA, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, FUCOPRI et les coopératives locales

Partenaires financiers

État, bailleurs : BOAD, Banque mondiale

Rôle de l'État

Facilitation foncière et juridique

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Retards de financement, contraintes foncières, risques climatiques	Diversification des financements, sécurisation foncière, plan de gestion environnementale

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S10 – EAU & IRRIGATION

29 stations de pompage pastorales dans 8 communes à vocation pastorale de la région d'Agadez

Porté par **Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

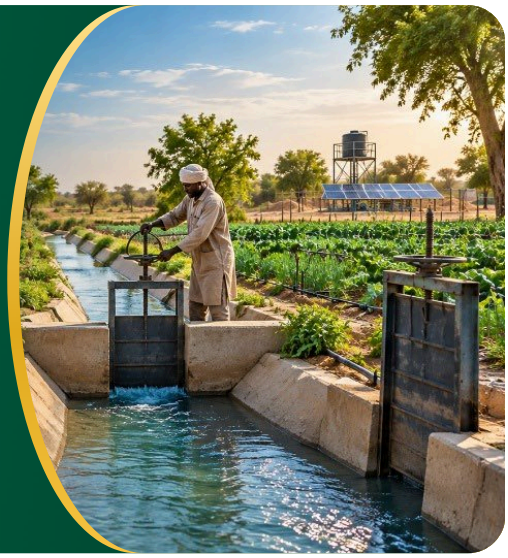

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
2,15 milliards FCFA ≈ 3,28 millions EUR	**Région d'Agadez : communes d'Aderbissinat, Ingall, Tchirozérine, Tabelot, Iférouane, Timia, Dannet et Gougaram**	**À préciser**	**29 stations, 174 points d'eau, 150 000 UBT supplémentaires**

2 152 000 000 FCFA. Mode de financement non indiqué dans la fiche du ministère.

L'opportunité

La région d'Agadez dispose d'importantes ressources en eau souterraine, mais leur mise en valeur est freinée par des coûts élevés et par le socle rocheux dans certaines zones. Le projet installe des stations de pompage dans les zones à forte concentration de cheptel où l'accès à l'eau reste difficile.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
POPULATION CIBLE	Éleveurs et leurs cheptels ; 1 450 nouveaux ménages ruraux desservis
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

> **Améliorer les conditions de vie des éleveurs et de leurs cheptels dans la région d'Agadez**

- Réaliser des stations de pompage pastorales dans les zones à forte concentration de cheptel où l'accès à l'eau reste difficile

Composantes

1. 29 stations de pompage pastorales
2. 174 équivalents points d'eau en milieu rural (bornes-fontaines et abreuvoirs)

Résultats attendus

- 174 équivalents points d'eau réalisés
- 1 450 nouveaux ménages desservis en milieu rural
- Plus de 150 000 UBT supplémentaires abreuvées

Alignement stratégique

Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et PANGIRE ; ODD 6 ; Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : amélioration de l'accès à l'eau potable des populations villageoises et semi-urbaines et de leur cheptel.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S10 – EAU & IRRIGATION

Appui institutionnel et renforcement des capacités du Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement (PAI/MEHA)

Porté par **Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

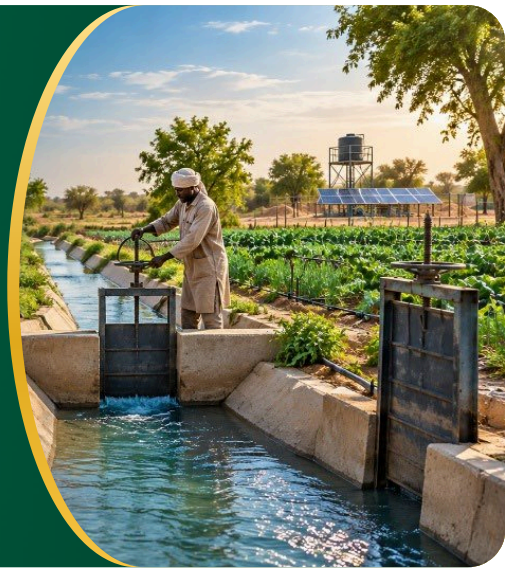

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
7,3 milliards FCFA ≈ 11,1 millions EUR	**Niveau central et les 8 régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéri, Zinder)**	**À préciser**	**2 sondeuses de 500 m, 2 camions-ateliers, 150 personnes formées**

7 299 066 000 FCFA, imprévus compris ; mise en œuvre 2027-2030. Mode de financement non indiqué dans la fiche du ministère.

L'opportunité

Au 31 décembre 2025, le taux d'accès théorique à l'eau potable en milieu rural n'était que de 49,37 % au Niger, avec un taux de panne des ouvrages de 6,47 %. Le projet dote les services du ministère des matériels de forage, d'essai, de prospection et de topographie, et du matériel roulant, nécessaires pour accélérer la réalisation et le suivi des ouvrages d'eau potable.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
POPULATION CIBLE	Services techniques centraux et déconcentrés du MEHA (volet hydraulique) ; 100 agents et 50 jeunes apprenants
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

Mise en œuvre prévue : 2027-2030

Objectifs

Renforcer les capacités en matériels et équipements techniques et scientifiques des services du MEHA afin d'améliorer leurs interventions pour l'approvisionnement en eau potable

- Équiper les services techniques en matériels et équipements techniques et scientifiques et en matériel roulant
- Renforcer les capacités de 100 agents dans l'utilisation de ces matériels
- Former 50 jeunes apprenants aux techniques d'approvisionnement en eau potable

Composantes

1. Composante 1 : matériels, équipements scientifiques et techniques et matériel roulant (sondeuses rotary, camions-ateliers, véhicules, camions-citernes, pompes d'essai, caméra de forage, diagraphie, géophysique, topographie, GPS)
2. Composante 2 : formation et renforcement des capacités du personnel du MEHA et de jeunes apprenants

Résultats attendus

- Les services du MEHA disposent des matériels de forage, d'essai et de prospection nécessaires
- 100 agents du MEHA formés
- 50 jeunes apprenants formés aux techniques de l'eau

Alignement stratégique

Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et PANGIRE ; ODD 6 ; Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : amélioration de l'accès à l'eau potable des populations villageoises et semi-urbaines et de leur cheptel.

Budget détaillé

POSTE	FCFA
Composante 1 : matériels, équipements et matériel roulant (imprévus de 3 % compris)	4 699 066 000
Composante 2 : formation et renforcement des capacités (imprévus compris)	2 600 000 000
Total	**7 299 066 000**

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S10 – EAU & IRRIGATION

Hydraulique pastorale : 20 stations de pompage pastorales dans la région de Tahoua

Porté par **Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
5,45 milliards FCFA ≈ 8,31 millions EUR	**Nord de la région de Tahoua : départements d'Abalak, Tchintabaraden, Tillia et Tassara**	**À préciser**	**≈ 32 000 FCFA par UBT ; rentable à moyen terme**

5 454 000 000 FCFA selon la fiche : 14 stations à forage moyen (150 millions FCFA chacune) et 6 à forage profond (390 millions FCFA chacune). Mode de financement non indiqué dans la fiche du ministère.

L'opportunité

Chaque station abreuve 5 000 UBT (40 litres par UBT et par jour, soit 200 m³ par jour) avec un débit de 30 m³/h sur 7 heures de pompage, à partir de forages moyens (150 à 300 m) ou profonds (300 à 700 m), d'une pompe solaire de 7,5 à 22 kW et d'un château d'eau de 60 à 100 m³.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
POPULATION CIBLE	Éleveurs et cheptel de l'espace pastoral du nord de Tahoua (75 000 UBT)
CAPACITÉ	20 stations, 75 000 UBT abreuvées
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

> **Améliorer l'accès à l'eau du cheptel dans l'espace pastoral de la région de Tahoua**

- Réaliser 20 stations de pompage pastorales solaires
- Couvrir les besoins en eau de 75 000 UBT
- Améliorer la productivité de l'élevage et réduire les pertes

Composantes

1. 14 stations à forage moyen (150 à 300 m)
2. 6 stations à forage profond (300 à 700 m)

3 Pompes solaires de 7,5 à 22 kW et châteaux d'eau de 60 à 100 m³

Résultats attendus

- 75 000 UBT couvertes, soit environ 32 000 FCFA par UBT
- Productivité de l'élevage améliorée et pertes réduites

Alignement stratégique

Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et PANGIRE ; ODD 6 ; Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : amélioration de l'accès à l'eau potable des populations villageoises et semi-urbaines et de leur cheptel.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S10 – EAU & IRRIGATION

Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Filingué

Porté par **Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
4 milliards FCFA ≈ 6,10 millions EUR	**Ville de Filingué, région de Tillabéri**	**À préciser**	**4 forages, château d'eau de 1 000 m³, 70 km de conduites**

Mode de financement non indiqué dans la fiche du ministère.

L'opportunité

Le projet augmente les capacités de production, de stockage et de distribution du service d'eau de Filingué, avec des branchements sociaux et des bornes-fontaines pour les populations défavorisées.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
POPULATION CIBLE	30 000 personnes, dont 51 % de femmes
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Accroître l'accès durable à un service amélioré d'alimentation en eau potable à Filingué

- Augmenter la production d'eau par un nouveau champ de captage
- Accroître la capacité de stockage
- Étendre le réseau de distribution et desservir les ménages défavorisés

Composantes

1. Étude géophysique du nouveau champ de captage et 4 nouveaux forages
2. Château d'eau en béton armé de 1 000 m³
3. 70 km de conduites PVC de divers diamètres
4. 100 branchements sociaux et 10 bornes-fontaines

5 Alimentation électrique, télégestion et groupe électrogène de secours

6 Contrôle et surveillance des travaux

Résultats attendus

- 30 000 personnes desservies, dont 51 % de femmes
- 150 emplois directs et 300 emplois indirects

Alignement stratégique

Conforme aux plans nationaux, aux ODD et à l'Agenda 2063 ; contribue à l'adaptation et au renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes. Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et PANGIRE ; ODD 6 ; Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : amélioration de l'accès à l'eau potable des populations villageoises et semi-urbaines et de leur cheptel.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S10 – EAU & IRRIGATION

Renforcement et extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Tahoua

Porté par **Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

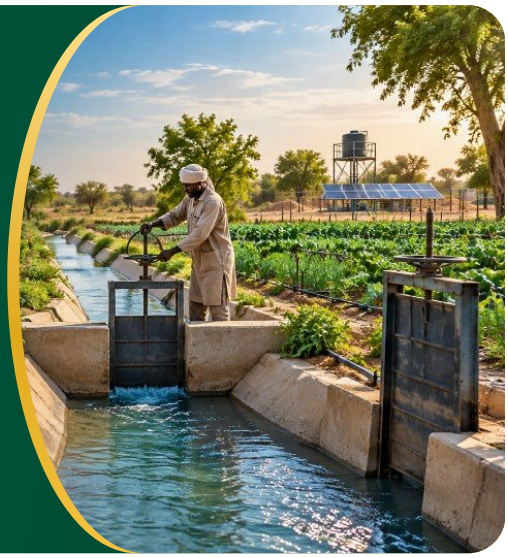

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
18 milliards FCFA ≈ 27,4 millions EUR	**Ville de Tahoua, région de Tahoua**	**À préciser**	**17 forages, 2 réservoirs de 2 000 m³, 10 000 branchements sociaux**

Mode de financement non indiqué dans la fiche du ministère.

L'opportunité

Le projet renforce la production et étend le réseau d'eau potable de Tahoua. De nouveaux équipements électromécaniques et un système de télégestion modernisent la gestion du service et consolident l'équilibre financier de l'hydraulique urbaine.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement
POPULATION CIBLE	40 000 personnes supplémentaires, dont 51 % de femmes ; priorité aux ménages vulnérables et aux femmes cheffes de foyer
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études de faisabilité et techniques** : À réaliser (comprises dans le projet)

Objectifs

Améliorer les conditions de vie des populations de Tahoua par un accès durable à l'eau potable, conformément aux ODD

- Garantir un accès durable à l'eau potable à Tahoua
- Améliorer le taux de desserte de la population
- Prioriser les ménages vulnérables et les femmes cheffes de foyer pour les branchements sociaux subventionnés
- Améliorer la qualité du service et l'équilibre financier du sous-secteur

Composantes

1. Études de faisabilité et techniques, investigations hydrogéologiques et géophysiques, EIES et plan de réinstallation

2	17 forages profonds réalisés, équipés et raccordés
3	2 réservoirs sur tour en béton armé de 2 000 m³ chacun
4	Conduite de refoulement de 30 km (DN 200 à 300 mm) et 80 km d'extension et de densification du réseau
5	10 000 branchements sociaux et 20 bornes-fontaines
6	Lignes électriques, groupes de secours, télégestion, ouvrages connexes et traitement ; gestion du projet

Résultats attendus

- 40 000 personnes supplémentaires desservies, dont 51 % de femmes
- 200 emplois directs et 550 emplois indirects

Alignement stratégique

Conforme aux plans nationaux, aux ODD et à l'Agenda 2063 ; contribue à l'adaptation et au renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes. Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030) et PANGIRE ; ODD 6 ; Programme de la Refondation de la République (PRR 2025-2029) : amélioration de l'accès à l'eau potable des populations villageoises et semi-urbaines et de leur cheptel.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S12 – FORMATION PROFESSIONNELLE & EMPLOI

Apprendre Partout, Apprendre Mieux — Transformation digitale inclusive et résiliente de l'éducation au Niger

Porté par **Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
22 milliards FCFA ≈ 33,5 M EUR	**Les 8 régions du Niger**	**Partenaires techniques et financiers**	**1 000 écoles · 18 000 enseignants**

Soit environ 40 M USD. Durée du projet : 48 mois, déployés en 4 phases.

L'opportunité

Le projet « Apprendre Partout, Apprendre Mieux » engage la transformation digitale, inclusive et résiliente du système éducatif nigérien, portée par une conviction : des qualités aujourd'hui, un Niger plus fort demain.

Il vise à donner à chaque enfant, dans les huit régions du pays, un accès équitable à des apprentissages de qualité — y compris hors connexion — en s'appuyant sur des contenus numériques, des écoles connectées et durables, des enseignants outillés et un suivi personnalisé des apprentissages.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues
POPULATION CIBLE	170 000 enfants de 0 à 14 ans
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

> **Améliorer l'accès équitable, la qualité, la continuité et la résilience des apprentissages.**

Composantes

1. Plateforme nationale et bibliothèques digitales — des contenus pour tous, partout et à tout moment
2. Connectivité, équipements et énergie solaire — des écoles connectées et durables
3. Apprentissage hybride et formation des enseignants — des enseignants outillés pour des apprentissages de qualité

4 IA, données et suivi personnalisé — des données au service de chaque enfant

5 Solutions low-tech / no-tech — des apprentissages même hors connexion

Résultats attendus

Thèmes transversaux

- Genre
- Inclusion
- Protection de l'enfance
- Sauvegardes environnementales et sociales
- Durabilité : un système éducatif plus inclusif et plus vert

Mise en œuvre et budget par phase

PHASE	ACTION	FCFA
Phase 1 (mois 1–6)	Mise en place, études et cadrage	5 500 000 000
Phase 2 (mois 7–18)	Déploiement initial et montée en échelle	6 050 000 000
Phase 3 (mois 19–36)	Extension et consolidation	6 600 000 000
Phase 4 (mois 37–48)	Évaluation, réalisation et pérennisation	3 850 000 000
Total		**22 000 000 000**

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues ; CORES ; AMR ; collectivités territoriales, communautaires et organisations locales ; secteur privé et partenaires techniques.

Partenaires financiers

Système des Nations Unies : UNICEF, PAM, UNFPA, OIT, UNESCO, ONU Femmes.

Rôle de l'État

Pilotage et cadre institutionnel du système éducatif national.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S12 – FORMATION PROFESSIONNELLE & EMPLOI

Compétences Pour l'Avenir — Employabilité, autonomisation des adolescentes et entrepreneuriat des jeunes au Niger

Porté par **Gouvernement du Niger — Ministères sectoriels, avec le Système des Nations Unies au Niger**

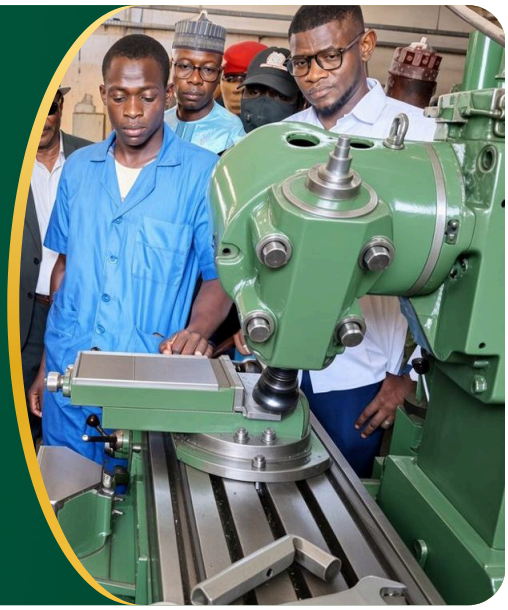

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
18,7 milliards FCFA ≈ 28,5 M EUR	**Les 8 régions du Niger**	**Financement recherché** 32,25 M USD recherchés · 1 M USD État · 0,75 M USD agences ONU	**100 000 jeunes · 60 % de filles · 5 % en situation de handicap**

Soit 34 M USD. Durée : 48 mois. Conversion FCFA/EUR indicative.

L'opportunité

Au Niger, de nombreux jeunes, surtout les filles, restent exclus de la formation professionnelle et des opportunités économiques. Le manque de qualifications, la faiblesse des passerelles vers l'emploi et la fragilité du tissu productif limitent leur insertion socio-économique.

Compétences Pour l'Avenir propose un parcours intégré vers l'emploi et l'autonomisation économique : des compétences aujourd'hui, des opportunités demain.

EN BREF

PORTEUR	Gouvernement du Niger — Ministères sectoriels, avec le Système des Nations Unies au Niger
NATURE DU FINANCEMENT	32,25 M USD recherchés · 1 M USD État · 0,75 M USD agences ONU
POPULATION CIBLE	100 000 jeunes bénéficiaires directs, dont 60 % de filles et jeunes femmes
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Contribuer à l'autonomisation socio-économique des adolescentes et jeunes vulnérables à travers l'accès aux compétences, à la formation professionnelle, à l'entrepreneuriat et à l'insertion socio-économique durable.

Composantes

1. Orientation et préparation — orientation professionnelle, compétences de vie, confiance en soi, espaces sûrs pour les filles
2. Formation professionnelle — formations certifiantes, compétences numériques, filières porteuses, appui aux centres de formation
3. Entrepreneuriat et incubation — éducation financière, plans d'affaires, incubateurs et mentorat, accès au financement
4. Insertion économique — stages professionnels, kits de démarrage, mise en relation avec le secteur privé, accès aux marchés

Résultats attendus

Résultats attendus

- 100 000 jeunes sensibilisés et orientés ; 90 000 formés
- 20 000 plans d'affaires élaborés ; 12 incubateurs opérationnels
- 8 000 jeunes accompagnés en incubation
- 30 000 kits de démarrage distribués
- 32 000 jeunes placés en stage professionnel

Alignement stratégique

Aligné sur le Programme de Refondation de la République et la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI). ODD 4, 5, 8, 10 et 17.

Budget et financement

SOURCE	FCFA
Financement recherché	17 737 500 000
Contribution de l'État	550 000 000
Contribution des agences des Nations Unies	412 500 000
Total	**18 700 000 000**

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Agences des Nations Unies ; institutions de microfinance ; ONG.

Partenaires financiers

Secteur privé et chambres consulaires ; institutions de microfinance.

Rôle de l'État

Ministères sectoriels ; collectivités territoriales ; organisations de jeunes et de femmes.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S12 – FORMATION PROFESSIONNELLE & EMPLOI

Écoles Résilientes, Inclusives et Protectrices pour les enfants et adolescents du Niger

Porté par **Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales**



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
183,75 milliards FCFA ≈ 280 M EUR	**8 régions — 30 communes prioritaires**	**Budget indicatif à mobiliser**	**2 000 000 d'enfants et adolescents · + 4 000 000 de bénéficiaires indirects**

Budget indicatif ; soit 325 M USD. Durée : 5 ans. Conversion FCFA/EUR indicative.

L'opportunité

Dans un contexte de chocs sécuritaires et climatiques, l'accès à une éducation sûre et de qualité reste fragile pour les enfants les plus vulnérables : filles, enfants en situation de handicap, enfants déplacés et ménages vulnérables.

Le programme bâtit des écoles plus fortes pour des enfants plus forts : apprendre aujourd'hui, bâtir un Niger plus sûr demain — chaque enfant compte, partout au Niger.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
POPULATION CIBLE	2 000 000 d'enfants et adolescents, au moins 55 % de filles
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

> **Un accès équitable et durable à une éducation inclusive, sûre, protectrice, résiliente et de qualité pour les enfants et adolescents les plus vulnérables.**

Composantes

1. Accès et disponibilité des écoles adaptées aux risques
2. Filles adolescentes : maintien, protection et leadership
3. Écoles résilientes : énergie, eau, santé, nutrition (WASH), protection et soutien psychosocial

4. Compétences fondamentales, STEM et de vie
5. Capacités des enseignants et cadres communautaires et déconcentrés
6. Gouvernance, suivi-évaluation, redevabilité et passage à l'échelle

Résultats attendus

Portée géographique

- Agadez (3 communes), Diffa (4), Dosso (3), Maradi (5)
- Niamey (5 communes), Tahoua (4), Tillabéri (5), Zinder (3)
- 8 régions et 30 communes prioritaires au total

Populations cibles

- Filles et garçons ; enfants en situation de handicap
- Enfants déplacés et ménages vulnérables
- Communautés locales exposées aux chocs climatiques

Alignement stratégique

Programme porté par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, au service de l'accès équitable à une éducation résiliente dans les zones les plus exposées.

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

UNICEF, UNESCO, UNFPA, OIT, ONU Femmes ; CAMES ; organisations de personnes handicapées.

Partenaires financiers

Banque mondiale ; partenaires techniques et financiers ; secteur privé.

Rôle de l'État

Ministères sectoriels ; collectivités territoriales ; services déconcentrés ; organisations communautaires.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Acquisition de 300 ambulances

Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
16,5 milliards FCFA ≈ 25,2 millions EUR	**Toutes les huit régions du Niger**	**PTF**

L'opportunité

Le Niger est un pays enclavé, situé en Afrique de l'Ouest avec une superficie de 1 266 491 km², caractérisé par une croissance démographique élevée.

La population est très jeune (49,6 % ont moins de 15 ans) et à forte prédominance rurale (84 %).

Avec une couverture sanitaire de 57,39 % au premier semestre 2026, l'analyse de l'évolution de la mortalité maternelle au Niger montre qu'en dépit d'une réduction continue entre 1992 et 2023, passant de 652 à 350 décès pour 100 000 naissances vivantes (WUENIC), celle-ci reste encore élevée et hypothèque l'atteinte de la cible de 70 pour 100 000 naissances vivantes des ODD. Ceci nécessite, en plus de l'extension de la couverture sanitaire (avec la construction de CSI et HD), le renforcement du système de référence et contre-référence et la mise en place d'un réseau d'ambulances pour réduire le délai de transport et améliorer la qualité de la prise en charge des urgences.

Le projet d'achat de 300 ambulances sera mis en œuvre dans les districts sanitaires de toutes les régions concernées et a pour objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infantile et à la lutte contre les maladies infectieuses, en vue de l'atteinte des ODD.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
POPULATION CIBLE	Populations nigériennes
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet SA-006

Objectifs

Réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile au Niger

- Assurer la prise en charge d'urgence des patients, par le développement d'une médecine ambulatoire intégrée, adossée à un centre opérationnel et proactif
- Assurer les évacuations d'urgence
- Réduire le délai du transport des urgences

- Renforcer l'accès aux soins d'urgence

Composantes

1. Acquisition des 300 ambulances
2. Développement d'une médecine ambulatoire intégrée, adossée à un centre opérationnel et proactif

Résultats attendus

Produits

- La prise en charge d'urgence des patients, par le développement d'une médecine ambulatoire intégrée, adossée à un centre opérationnel proactif, est améliorée
- Les capacités des centres de santé sont renforcées en moyens logistiques
- Le système de référence/contre-référence est fonctionnel

Effets

- Les secours et la prise en charge des populations en situation d'urgence sont facilités
- L'écoute et la prise en charge des personnes en situation d'urgence sont mieux coordonnées

Impact

- La mortalité maternelle, néonatale et infantile est réduite

Alignement stratégique

Le projet d'acquisition de 300 ambulances s'inscrit dans le Programme de la Refondation de la République 2025-2029, notamment dans son orientation relative à l'accélération des réformes sociales. Il constitue un investissement structurant visant à renforcer durablement l'offre publique de soins, améliorer l'accessibilité géographique et financière aux services de santé, réduire les disparités territoriales et consolider la souveraineté sanitaire du Niger. Son positionnement programmatique repose sur le renforcement de la pyramide sanitaire, à travers le développement des infrastructures de soins primaires et de référence, prioritairement dans les zones présentant les plus importants déficits de couverture sanitaire.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Construction de 27 hôpitaux de district et transformation de 200 cases de santé en CSI de type II



Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
170,5 milliards FCFA ≈ 260 millions EUR	**Toutes les régions du Niger**	**PTF**

L'opportunité

Le système de santé est caractérisé par la faiblesse de la couverture sanitaire, qui représente un frein au progrès du pays vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et aux performances globales du système de santé. L'un des défis du système de santé est l'extension de la couverture sanitaire, qui constitue un des axes prioritaires du Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026, lequel vise à passer d'une couverture de 53,2 % (2021) à 63,56 % (2026). Pour résoudre cet épineux problème, la construction et la mise en fonction de nouveaux centres de santé intégrés et d'hôpitaux de district sont capitales. Il s'agit ici de construire et d'équiper 27 HD et 200 Centres de Santé Intégrés (CSI) de type II.

En outre, à travers leurs composantes, les HD représentent des piliers de la qualité de l'offre des Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU) et contribuent à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, qui constitue un problème majeur de santé publique dans notre pays.

La transformation de 200 cases de santé en CSI s'inscrit aussi dans le plan de la stratégie nationale de CSU (2021-2030). Elle vise à étendre la couverture sanitaire dans les régions où elle est très faible, avec une importante population vivant au-delà de 5 km d'une structure sanitaire. Elle permet aussi de fournir une offre de santé de qualité avec le Paquet Minimum d'Activités adéquat.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Population nigérienne
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Améliorer l'offre de soins de qualité à la population dans les régions et départements bénéficiaires pour accélérer le progrès vers la CSU

- Transformer et équiper 200 cases de santé en CSI de type II
- Construire et équiper 27 hôpitaux de district

Composantes

1. Construction
2. Équipements

Résultats attendus

Produits

- Les 200 cases de santé sont transformées en CSI de type II
- Les 27 hôpitaux de district sont construits et équipés

Effets

- Amélioration de la couverture sanitaire

Impact

- Amélioration de la santé de la population

Alignement stratégique

Le projet de construction et de mise en fonctionnalité des formations sanitaires s'inscrit dans le Programme de la Refondation de la République 2025-2029, notamment dans son orientation relative à l'accélération des réformes sociales. Il constitue un investissement structurant visant à renforcer durablement l'offre publique de soins, améliorer l'accessibilité géographique et financière aux services de santé, réduire les disparités territoriales et consolider la souveraineté sanitaire du Niger. Son positionnement programmatique repose sur le renforcement de la pyramide sanitaire, à travers le développement des infrastructures de soins primaires et de référence, prioritairement dans les zones présentant les plus importants déficits de couverture sanitaire.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Construction de 9 hôpitaux de district et transformation de 251 cases de santé en CSI de type II

Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
128,68 milliards FCFA ≈ 196 millions EUR	**Les huit régions du Niger**	**PTF**

L'opportunité

Le système de santé est caractérisé par la faiblesse de la couverture sanitaire, qui représente un frein au progrès du pays vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et aux performances globales du système de santé. L'un des défis du système de santé est l'extension de la couverture sanitaire, qui constitue un des axes prioritaires du Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026, lequel vise à passer d'une couverture de 53,2 % (2021) à 63,56 % (2026). Pour résoudre cet épineux problème, la construction et la mise en fonction de nouveaux centres de santé intégrés sont capitales.

Ainsi, le Programme d'appui au renforcement des infrastructures sanitaires de qualité au Niger vise la construction de 9 hôpitaux de district et de 251 Centres de Santé Intégrés.

En outre, à travers leurs composantes, les HD représentent des piliers de la qualité de l'offre des Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU) et contribuent à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, qui constitue un problème majeur de santé publique dans notre pays.

La transformation de 251 cases de santé en CSI s'inscrit aussi dans le plan de la stratégie nationale de CSU (2021-2030). Elle vise à étendre la couverture sanitaire dans les régions où elle est très faible, avec une importante population vivant au-delà de 5 km d'une structure sanitaire. Elle permet aussi de fournir une offre de santé de qualité avec le Paquet Minimum d'Activités adéquat.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Populations nigériennes
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet SA-005

Objectifs

> **Améliorer l'offre de soins de qualité à la population dans les régions et départements bénéficiaires pour accélérer le progrès vers la CSU**

- Transformer et équiper 251 cases de santé en CSI de type II

- Construire et équiper 9 hôpitaux de district

Composantes

1. Construction et équipement des 9 hôpitaux de district
2. Transformation de 251 cases de santé en CSI : construction d'un bloc maternité avec hébergement, d'un préventif et du logement de l'infirmier
3. Renforcement des équipements : dotation de chaque centre de santé intégré en équipements médicaux, installation d'un système d'éclairage solaire et fonçage de puits/forages pour chaque CSI

Résultats attendus

Produits

- Les 9 hôpitaux de district sont construits et équipés
- Les 251 cases de santé sont transformées en centres de santé intégrés de type II

Effets

- L'accès aux soins est amélioré

Impact

- La mortalité maternelle et infantile est réduite

Alignement stratégique

Le projet de construction de 9 hôpitaux de district, de transformation des 251 cases de santé en centres de santé intégrés et de dotation en équipements complémentaires des CSI s'inscrit dans le Programme de la Refondation de la République 2025-2029, notamment dans son orientation relative à l'accélération des réformes sociales. Il constitue un investissement structurant visant à renforcer durablement l'offre publique de soins, améliorer l'accessibilité géographique et financière aux services de santé, réduire les disparités territoriales et consolider la souveraineté sanitaire du Niger. Son positionnement programmatique repose sur le renforcement de la pyramide sanitaire, à travers le développement des infrastructures de soins primaires et de référence, prioritairement dans les zones présentant les plus importants déficits de couverture sanitaire.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Hôpital de référence de 500 lits à Zinder

Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Structure publique · Direction des Infrastructures et Équipements Sanitaires (DIES)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
42,5 milliards FCFA ≈ 64,8 millions EUR	**Région de Zinder**	**PTF**	**500 lits**

Montant recherché auprès des investisseurs : 42 500 000 000 FCFA, soit la totalité du coût. Apport du porteur : site de construction et ressources humaines compétentes.

L'opportunité

Le défi d'offrir à la population des prestations de qualité dans un esprit d'équité, notamment sur le plan géographique, ne pourrait être relevé sans la mise en place d'un système de santé répondant aux besoins de plus en plus croissants de la population.

Conformément aux orientations du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), au Programme de la Refondation de la République (PRR) et au Plan de Développement Sanitaire 2022-2026, le Gouvernement envisage un vaste programme de développement sanitaire dont l'objectif est de renforcer la demande et l'offre de soins et de services de qualité à toute la population. Cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre de plusieurs stratégies, dont : (i) l'amélioration de la gouvernance et du leadership ; (ii) l'accès aux soins et services de santé ; (iii) l'amélioration des prestations des soins et services de santé.

Pour l'accès aux soins et services de santé, la construction et la réhabilitation d'infrastructures sanitaires sont une des actions mises en œuvre par l'État du Niger.

La construction d'un hôpital de référence d'une capacité de 500 lits à Zinder rentre dans ce cadre et viendra compléter géographiquement et stratégiquement le réseau des structures sanitaires. Elle permettra : l'augmentation de la couverture en soins tertiaires de qualité ; la réduction des coûts des évacuations sanitaires vers l'extérieur, qui constitue une préoccupation majeure du CNSP ; la réduction de la mortalité due aux principales maladies non transmissibles (cardiopathies, néphropathies, diabète, cancer…).

Localisé à Zinder, le projet couvrira les régions de Zinder et Diffa. Il est prévu pour une durée de deux ans.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Populations des régions de Zinder et Diffa
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet SA-001

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non réalisées
- **Autorisations** : Obtenues
- **Site** : Disponible

Objectifs

Accroître l'accessibilité aux soins de qualité de 3e niveau de référence des régions de Zinder et Diffa

- Réduire les évacuations sanitaires vers Niamey et vers l'extérieur

Composantes

1. Composante I : Construction de l'hôpital (études architecturales et techniques, suivi/contrôle ; travaux de génie civil ; voiries et réseaux divers (VRD))
2. Composante II : Équipements de l'hôpital (acquisition ; installation et mise en fonctionnement)
3. Composante III : Ressources humaines (renforcement des compétences des ressources existantes, avec des stages de perfectionnement des spécialistes et paramédicaux au niveau de l'hôpital pour une centaine de personnes ; appui en ressources humaines de qualité, avec des spécialistes dans certains domaines pointus)
4. Composante IV : Appui en produits et consommables

Résultats attendus

Produits

- Un hôpital de 3e niveau de référence de 500 lits est construit et équipé

Effets

- La qualité des soins est améliorée

Impact

- La mortalité spécifique à certaines pathologies est réduite

Alignement stratégique

Le projet de construction et d'équipement de l'hôpital de référence de 500 lits de Zinder s'inscrit directement dans l'Axe 4 du Programme de la Refondation de la République 2025-2029 relatif à l'accélération des réformes sociales, notamment à travers l'extension de l'offre de soins et de services de santé de qualité. Il constitue un investissement visant à rééquilibrer territorialement l'offre nationale de soins tertiaires, à renforcer la souveraineté sanitaire et à réduire les évacuations sanitaires vers Niamey et vers l'extérieur du pays.

Budget détaillé

DÉSIGNATION	ACTION	FCFA
Construction		25 000 000 000
VRD et réseaux		2 500 000 000
Équipements	Équipements et dispositifs médicaux	9 500 000 000
	Équipements et matériels d'exploitation	2 500 000 000
	Bureautique, informatique, intranet	500 000 000
	Logistique	500 000 000
Études architecturales, contrôle et suivi		1 500 000 000
Médicaments, réactifs et consommables pour un an		500 000 000
Total		**42 500 000 000**

DÉSIGNATION	ACTION	FCFA
Assistance technique	Pour mémoire	
Renforcement de capacités des ressources humaines en santé	Pour mémoire	
Total		**42 500 000 000**

Partenariats recherchés

Rôle de l'État

Mise à disposition du site et suivi des travaux

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Conflits et insécurité ; catastrophes naturelles	Plan de contingence

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Reconstruction et équipement du CHR de Diffa

Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Structure publique · Direction des Infrastructures et Équipements Sanitaires (DIES)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
21,66 milliards FCFA ≈ 33,0 millions EUR	**Région de Diffa**	**PTF**

Montant recherché auprès des investisseurs : 21 664 200 000 FCFA, soit la totalité du coût. Apport du porteur : site de construction et ressources humaines compétentes.

L'opportunité

Il s'agit de la délocalisation du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Diffa par sa reconstruction sur un nouveau site.

Le CHR de Diffa est actuellement dans un état d'exiguïté qui entrave sérieusement son bon fonctionnement et la qualité des prestations fournies. En outre, son emplacement actuel n'offre aucune possibilité d'extension eu égard au volume très important des activités. Tout ceci constitue une limite à l'accomplissement de sa mission de fournir des prestations de qualité de 2e niveau et accessibles.

La reconstruction du CHR de Diffa viendra renforcer l'accès de la population de la région de Diffa aux soins de qualité de 2e niveau de référence.

Le CHR de Diffa, de par sa superficie actuelle, ne répond plus aux normes de construction des CHR, car il n'offre aucune possibilité d'extension pour permettre à la population de bénéficier d'autres offres de service, notamment en imagerie (scanner, IRM), et d'autres services spécialisés retenus comme paquets essentiels pour ce niveau de soins.

Le projet permettra la prise en charge de la plupart des pathologies faisant l'objet d'évacuations sanitaires vers l'Hôpital National de Zinder et/ou vers la capitale. Le coût des évacuations sanitaires vers l'extérieur est passé de 847 101 408 FCFA en 2010 à 4 587 945 776 FCFA en 2017.

Localisé à Diffa, le projet couvrira l'ensemble de la région. Il est prévu pour une durée de deux ans.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Population de la région de Diffa
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet SA-004

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non réalisées
- **Autorisations** : Obtenues
- **Site** : Disponible

Objectifs

Contribuer à l'amélioration de la santé des populations par la fourniture des soins et services de qualité

- Accroître l'accessibilité aux soins dans la région de Diffa
- Réduire les évacuations sanitaires vers Zinder et vers Niamey

Composantes

1. Composante I : Construction de l'hôpital (études architecturales et techniques, suivi/contrôle ; travaux de génie civil ; voiries et réseaux divers (VRD))
2. Composante II : Équipements de l'hôpital (acquisition ; installation et mise en fonctionnement)
3. Composante III : Ressources humaines (renforcement des compétences des ressources existantes, avec des stages de perfectionnement des spécialistes et paramédicaux au niveau de l'hôpital pour une centaine de personnes ; appui d'une dizaine de spécialistes dans certains domaines pointus)

Résultats attendus

Résultats

- Le taux des évacuations sanitaires sur Zinder et Niamey est réduit d'au moins 50 %
- L'accès aux soins de qualité est assuré à au moins 872 672 habitants

Produits

- Un CHR reconstruit
- Un CHR équipé
- Un CHR doté en ressources humaines qualifiées
- Un CHR approvisionné en produits et consommables de santé

Effets

- La qualité des soins est améliorée

Impact

- La mortalité spécifique à certaines pathologies est réduite

Alignement stratégique

Le projet de reconstruction et d'équipement du CHR de Diffa s'inscrit directement dans l'Axe 4 du Programme de la Refondation de la République 2025-2029 relatif à l'accélération des réformes sociales, notamment à travers l'extension de l'offre de soins et de services de santé de qualité. Il constitue un investissement structurant visant à rééquilibrer géographiquement l'offre nationale de soins secondaires, à renforcer la souveraineté sanitaire et à réduire les évacuations sanitaires vers Zinder.

Budget détaillé

DÉSIGNATION	FCFA
Construction (travaux)	10 542 000 000
Total	**21 664 200 000**

DÉSIGNATION	FCFA
Études, contrôle et supervision des travaux (10 %), y compris les frais de fonctionnement liés à la gestion du projet	1 054 200 000
Alimentation en énergie électrique : 2 groupes électrogènes de 64 000 000 FCFA	128 000 000
Branchement au réseau NIGELEC et transformateur	50 000 000
Alimentation en eau potable (PEA), équipement et réservoir d'eau : 2 unités de 75 000 000 FCFA	150 000 000
Équipements biomédicaux et d'exploitation	9 580 000 000
Moyens roulants : 2 ambulances de 65 000 000 FCFA	130 000 000
Véhicule de pool	30 000 000
Total	**21 664 200 000**

Partenariats recherchés

Rôle de l'État

Mise à disposition du site et suivi des travaux

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Conflits et insécurité ; catastrophes naturelles	Plan de contingence

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Renforcement de la qualité de prise en charge des urgences dans les hôpitaux du Niger

Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
5,3 milliards FCFA ≈ 8,08 millions EUR	**Tous les hôpitaux nationaux**	**PTF**

L'opportunité

L'activité des urgences a connu une augmentation continue. À cela s'ajoutent l'état d'exiguïté et des insuffisances dans l'organisation des services d'urgences, comme c'est le cas dans tous les centres hospitaliers du Niger. Tout ceci provoque des tensions croissantes, soumettant les patients à des situations d'attente excessive et les professionnels à des conditions d'accueil et de travail parfois difficiles, entraînant ainsi des dysfonctionnements et affectant la qualité des prestations fournies.

Ainsi, une refondation des services des urgences à même d'inventer des organisations modernes s'avère nécessaire, à travers la construction et l'équipement de services d'urgences des hôpitaux de notre pays. Tel est l'objet du présent projet.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Population nigérienne
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

Renforcer la qualité de la prise en charge des patients dans les services d'urgence des hôpitaux

- Renforcer le potentiel technique (infrastructures, équipements) dans les hôpitaux retenus
- Mettre en place une organisation architecturale adaptée à la réalité culturelle des patients (unités des urgences pédiatriques ; unités séparées pour hommes et femmes en chirurgie comme en médecine ; facilités d'accès pour les personnes handicapées/à mobilité réduite)

Composantes

1. Études
2. Infrastructures
3. Équipements

Résultats attendus

Produits

- Le potentiel technique (infrastructures, équipements) dans les hôpitaux retenus est renforcé

Effets

- La qualité de prise en charge des urgences est améliorée

Impact

- La mortalité liée aux urgences est réduite

Alignement stratégique

Le projet de renforcement de la qualité de prise en charge des urgences dans les hôpitaux du Niger s'inscrit dans l'Axe 4 du Programme de la Refondation de la République 2025-2029 relatif à l'accélération des réformes sociales et à l'amélioration de l'offre de soins et de services de santé de qualité. Il constitue un investissement stratégique visant à réduire les décès, complications et handicaps évitables par l'amélioration de l'organisation, des compétences, des plateaux techniques, des protocoles et des systèmes de référence et de régulation des urgences. Le projet contribuera au renforcement de la résilience du système hospitalier face aux urgences individuelles et collectives, aux épidémies, aux catastrophes et aux afflux massifs de patients. Il permettra également de renforcer le capital humain, d'améliorer la qualité et la sécurité des soins et de développer un système national de prise en charge des urgences fondé sur des normes, des données et des mécanismes d'amélioration continue de la qualité.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Renforcement du plateau technique d'imagerie médicale et de chirurgie de 32 formations sanitaires

Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Secrétariat général, Direction des Études et de la Programmation



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ
4,11 milliards FCFA ≈ 6,26 millions EUR	**Toutes les régions du Niger**	**PTF**

L'opportunité

L'un des principaux défis identifiés du système de santé du Niger est le renforcement des capacités en infrastructures et équipements sanitaires. Ces derniers sont indispensables pour garantir des soins de qualité, améliorer la qualité de la prise en charge des malades aux urgences, réduire les infections et améliorer l'accès aux soins et services de santé pour toute la population.

Il s'agit, dans le cadre de ce projet, du renforcement du plateau technique en équipements d'imagerie médicale et de chirurgie pour 32 formations sanitaires du Niger.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Populations nigériennes
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

Objectifs

> **Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins offerts aux populations**

- Équiper 32 formations sanitaires (2 hôpitaux de référence, 3 hôpitaux nationaux, 7 CHR, 7 CSME, 5 centres de référence spécialisés et 8 HD) en équipements d'imagerie médicale
- Former le personnel utilisateur et les techniciens de maintenance

Composantes

1. Acquisition des matériels d'imagerie médicale
2. Acquisition des matériels de chirurgie

Résultats attendus

Produits

- Les 32 formations sanitaires sont dotées d'équipements d'imagerie médicale

Effets

- Amélioration de la qualité des soins

Impact

- Amélioration de la santé de la population

Alignement stratégique

Le projet de renforcement du plateau technique en équipements d'imagerie médicale et de chirurgie pour 32 formations sanitaires du Niger s'inscrit dans l'Axe 4 du Programme de la Refondation de la République 2025-2029 relatif à l'accélération des réformes sociales, notamment dans le volet consacré à l'accès aux services de santé et d'hygiène. Il constitue un investissement destiné à renforcer durablement les capacités nationales de diagnostic biologique, à améliorer la qualité et la sécurité des soins, à rapprocher les services diagnostiques des populations et à consolider le dispositif national de surveillance et de réponse aux maladies à potentiel épidémique. Le projet contribue également à la souveraineté sanitaire du Niger par le développement des infrastructures, équipements, compétences et systèmes nationaux nécessaires à la réalisation d'un paquet diagnostique adapté à chaque niveau de la pyramide sanitaire. Sa mise en œuvre permettra de réduire les délais diagnostiques, les références évitables et les inégalités territoriales d'accès au diagnostic, tout en améliorant la disponibilité de données fiables pour la décision sanitaire.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.

S13 – SANTÉ & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Renforcement du plateau technique en équipements de laboratoire de 145 formations sanitaires publiques



Porté par **Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique**
Structure publique · Direction des Infrastructures et Équipements Sanitaires (DIES)

COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	CAPACITÉ
2,77 milliards FCFA ≈ 4,22 millions EUR	**Les 8 régions du Niger**	**PTF**	**145 laboratoires : 8 CHR, 7 CSME, 30 HD et 100 CSI de type II**

Montant recherché auprès des investisseurs : 2 765 025 000 FCFA, soit la totalité du coût. Apport du porteur : site de construction et ressources humaines compétentes.

L'opportunité

La population du Niger est estimée à 27 522 748 habitants en 2025. Malgré les progrès réalisés, la couverture sanitaire reste faible : 57,13 % de la population vit à plus de 5 km d'une structure sanitaire en 2025, et le pays compte 4 lits pour 10 000 habitants, contre une norme OMS de 30 lits pour 10 000 habitants.

Le renforcement des capacités en infrastructures et équipements sanitaires figure parmi les défis majeurs retenus par le Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026.

Le projet vise à contribuer à l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population par le renforcement du plateau technique des laboratoires de 145 formations sanitaires, Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), Centres de Santé de la Mère et de l'Enfant (CSME), Hôpitaux de District (HD) et Centres de Santé Intégrés de type II (CSI II), sur l'ensemble des 8 régions du pays.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
POPULATION CIBLE	Population nigérienne
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet SA-003

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non réalisées
- **Autorisations** : Obtenues
- **Site** : Disponible

Objectifs

Amélioration de la qualité des soins

- Doter 145 laboratoires en matériels complémentaires pour les analyses : 8 CHR, 7 CSME, 30 HD et 100 CSI de type II
- Former le personnel utilisateur et les techniciens de maintenance

Composantes

1. Acquisition, installation et mise en marche des équipements de laboratoire au profit de 145 formations sanitaires, avec formation

Résultats attendus

Résultats

- Les 145 laboratoires sont dotés en matériels complémentaires pour les analyses
- L'offre de soins de qualité est améliorée grâce à des examens complémentaires de laboratoire disponibles et fiables
- L'ensemble du personnel utilisateur et de maintenance est formé

Effets

- L'accès aux examens complémentaires est amélioré

Impact

- Réduction de la mortalité maternelle et infantile

Alignement stratégique

Le projet est aligné sur le Programme de la Refondation de la République (PRR), qui vise notamment un accès équitable des populations aux services de santé et d'hygiène de qualité ; sur le Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026, dont le programme 2 prévoit le renforcement des plateaux techniques à tous les niveaux et l'extension de la couverture sanitaire de 54,47 % en 2022 à 63,56 % en 2026 ; et sur la stratégie nationale de couverture sanitaire universelle (CSU) 2021-2030, dans ses axes stratégiques n° 5 et n° 6.

Budget détaillé

ÉQUIPEMENT	ACTION	FCFA
Analyseur de Biochimie	15 × 15 000 000 FCFA	225 000 000
Analyseur d'Hématologie	30 × 6 500 000 FCFA	195 000 000
Appareil d'Electrophorèse de l'hémoglobine	8 × 8 500 000 FCFA	68 000 000
Automate d'Immunologie	8 × 27 000 000 FCFA	216 000 000
Analyseur d'hémostase (coagulomètre)	8 × 2 685 000 FCFA	21 480 000
Appareil d'Electrolytes	8 × 5 600 000 FCFA	44 800 000
Chaine Elisa	15 × 4 500 000 FCFA	67 500 000
Hemocue	100 × 1 100 000 FCFA	110 000 000
Hotte bactériologique	8 × 4 650 000 FCFA	37 200 000
Analyseur d'urine	30 × 950 000 FCFA	28 500 000
Spectrophotomètre semi-automatique	45 × 4 150 000 FCFA	186 750 000
Total		**2 765 025 000**

ÉQUIPEMENT	ACTION	FCFA
Microscope à fluorescence	8 × 3 125 000 FCFA	25 000 000
Microscope Binoculaire Electrique	130 × 625 000 FCFA	81 250 000
Centrifugeuse réfrigérée	15 × 3 125 000 FCFA	46 875 000
Centrifugeuse électrique de table	45 × 650 000 FCFA	29 250 000
Centrifugeuse à Hématocrite	45 × 675 000 FCFA	30 375 000
Agitateur à 1 tube	45 × 250 000 FCFA	11 250 000
Agitateur de Kline	30 × 375 000 FCFA	11 250 000
Balance Agitateur pour poche de sang	30 × 3 625 000 FCFA	108 750 000
Soudeuse pour poche de sang	30 × 1 275 000 FCFA	38 250 000
Réchauffeur de poche de sang	30 × 1 900 000 FCFA	57 000 000
Rhésuscope double face	45 × 375 000 FCFA	16 875 000
Agitateur magnétique chauffant	30 × 525 000 FCFA	15 750 000
Réfrigérateur pour réactifs	30 × 1 750 000 FCFA	52 500 000
Réfrigérateur Banque de Sang	30 × 4 300 000 FCFA	129 000 000
Autoclave bactériologique	8 × 5 525 000 FCFA	44 200 000
Etuve bactériologique	23 × 2 200 000 FCFA	50 600 000
Autoclave de paillasse	30 × 3 100 000 FCFA	93 000 000
Balance de précision	30 × 1 300 000 FCFA	39 000 000
Jeu de micropipettes	30 × 524 000 FCFA	15 720 000
Fauteuil de prélèvement	60 × 985 000 FCFA	59 100 000
Bac pour coloration	100 × 75 000 FCFA	7 500 000
Bec bunsen	115 × 125 000 FCFA	14 375 000
Bain marie	30 × 640 000 FCFA	19 200 000
Distillateur d'eau	30 × 2 625 000 FCFA	78 750 000
Lot de lames et lamelles	100 × 250 000 FCFA	25 000 000
Minuterie	100 × 60 000 FCFA	6 000 000
Lot de tubes à essai et à hémolyse	115 × 175 000 FCFA	20 125 000
Réchaud à gaz 2 feux + bouteille de gaz	115 × 125 000 FCFA	14 375 000
Support pour tubes à essai et hémolyse	115 × 15 000 FCFA	1 725 000
Total		**2 765 025 000**

ÉQUIPEMENT	ACTION	FCFA
Tabouret de laboratoire	230 × 85 000 FCFA	19 550 000
Glucomètre + bandelettes	115 × 105 000 FCFA	12 075 000
Pince en bois pour tube à essai	200 × 7 500 FCFA	1 500 000
Plaque opaline pour groupage sanguin	230 × 35 000 FCFA	8 050 000
Lot de verrerie de laboratoire	30 × 225 000 FCFA	6 750 000
Réfrigérateurs 3 battants	7 × 3 850 000 FCFA	26 950 000
Congélateur -20 à -80°C	7 × 14 000 000 FCFA	98 000 000
Thermomètre avec sonde	100 × 67 500 FCFA	6 750 000
THERMOCYCLEURS pour PCR simplex	5 × 13 250 000 FCFA	66 250 000
THERMOCYCLEURS pour PCR en temps réel	5 × 13 750 000 FCFA	68 750 000
Transilluminateurs	5 × 1 000 000 FCFA	5 000 000
Thermomixeur	5 × 2 500 000 FCFA	12 500 000
Ultracentrifugeuse pour cryotube	5 × 3 125 000 FCFA	15 625 000
Vitek MS	3 × 25 000 000 FCFA	75 000 000
Total		**2 765 025 000**

Partenariats recherchés

Rôle de l'État

Mise à disposition du site et suivi des travaux

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Conflits et insécurité ; catastrophes naturelles	Plan de contingence

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.